

J. GAUTIER-DALCHÉ

L'HISTOIRE MONÉTAIRE DE L'ESPAGNE
SEPTENTRIONALE ET CENTRALE
DU XI.^e AU XII.^e SIÈCLES: QUELQUES
RÉFLEXIONS SUR DIVERS PROBLÈMES

ANUARIO DE ESTUDIOS MEDIEVALES

6

Barcelona, 1969

Bibliothèque Maison de l'Orient



158297

L'HISTOIRE MONÉTAIRE DE L'ESPAGNE SEPTENTRIONALE ET CENTRALE DU IX^e AU XII^e SIÈCLES

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR DIVERS PROBLÈMES

SOMMAIRE

A. Avant le XI^e siècle: I. Les diversités régionales. - II. Les substituts monétaires. - III. L'absence de frappe monétaire. - B. Les problèmes monétaires au XI^e siècle: I. Lenteur des changements. - II. La reprise de la frappe. - C. Les problèmes monétaires au XII^e siècle: le triomphe du morabeti.

L'histoire monétaire de la Péninsule ibérique au moyen âge a suscité d'excellents travaux¹. Mais les résultats acquis grâce aux efforts de plusieurs générations de chercheurs permettent seulement de cerner des zones d'ombre encore nombreuses. Je voudrais attirer l'attention des lecteurs de l'ANUARIO DE ESTUDIOS MEDIEVALES SUR

¹ Citons, mais la liste n'est pas exhaustive:

- Antonio VIVES ESCUDERO, *La moneda castellana*, Madrid, 1901.
- Antonio PRIETO VIVES, *Los reyes de Taifas. Estudio histórico-numismático de los Musulmanes españoles en el siglo V de la Hégira (XI de J.C.)*, Madrid, 1926.
- Claudio SÁNCHEZ-ALBORNOZ, *La primitiva organización monetaria de León y Castilla*, «Anuario de Historia del Derecho Español», V (1928), pp. 341-345.
- L. G. DE VALDEAVELLANO, *Economía natural y monetaria en León y Castilla durante los siglos IX, X y XI (Nota para la historia económica de España en la Edad Media)*, «Moneda y Crédito» (sept. 1944).
- Emilio SÁEZ, *Nuevos datos sobre el coste de la vida en Galicia durante la alta Edad Media*, «Anuario de Historia del Derecho Español», XVII (1946), pp. 865-888.
- Felipe MATEU Y LLOPIS, *La moneda española (Breve historia monetaria de España)*, Barcelone, 1946.
- Felipe MATEU Y LLOPIS, *Glosario hispánico de numismática*, Barcelone, 1946.
- GIL FARRÉS, *Historia de la moneda española*, Madrid, 1959.
- Claudio SÁNCHEZ-ALBORNOZ, *Moneda de cambio y moneda de cuenta en el reino astur-leonés*, «Cuadernos de Historia de España», XXXI-XXXII (1960).
- Claudio SÁNCHEZ-ALBORNOZ, *Moneda de cambio y de cuenta en el reino astur-leonés*, «Settimane di Studio del Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo. VIII. Moneta e scambi nell'alto medioevo» (Spoleto, 1961).
- L. G. DE VALDEAVELLANO, *La moneda y la economía de cambio en la Península ibérica desde el siglo VI hasta mediados del siglo XI*, *ibid.*
- José María LACARRA, *Aspectos económicos de la sustracción de los reinos de Taifas (1010-1200)*, «Homenaje a Jaime Vicens Vives», I (Barcelone, 1965), pp. 255-278.
- Claudio SÁNCHEZ-ALBORNOZ, *¿Devaluación monetaria en León y Castilla al filo de 1200?*, *ibid.*, pp. 607-618.
- *Vid. également*: J. GAUTIER-DALCHÉ, *Monnaie et économie dans l'Espagne du Nord et du Centre (VIII^e-XIII^e siècles)*, «Hesperis-Tamuda», III-1 (1962), où sont exposées quelques unes des idées reprises ici.

certaines d'entre elles, dans l'espoir que les réflexions que l'on trouvera ici pourront être le point de départ de nouvelles enquêtes².

La conquête musulmane dont l'action a été si profonde sur l'évolution de la Péninsule a laissé sa marque dans le domaine monétaire. Elle explique certains traits que l'on ne retrouve pas ailleurs ou du moins sous une forme aussi accentuée. Rappelons ces traits qui ont été bien mis en lumière par le professeur Sánchez-Albornoz³. Ce sont l'abandon de la frappe dans les zones demeurées ou redevenues rapidement chrétiennes, puis le recours au troc et à des substituts monétaires —*modio* de céréales, bovins ou ovins— pour pallier la disparition ou la raréfaction du numéraire et des métaux précieux. A quoi s'ajouterait le remplacement, au cours du ix^e siècle, du système monétaire fondé sur le sou d'or par le système carolingien du sou d'argent. Ces faits paraissent solidement établis, et il n'y a aucune raison de les remettre en cause. L'existence du troc et des substituts de la monnaie, l'adoption du sou d'argent ressortent explicitement ou implicitement de l'examen le plus superficiel de la documentation⁴. Mais il semble que le tableau présenté jusqu'ici, exact dans ses grandes lignes, souffre d'un certain manque de nuance.

On n'a peut-être pas été assez sensible au fait que le royaume asturo-léonais était composé de régions diverses, à la personnalité assez fortement accusée. Il est donc possible que les phénomènes monétaires n'aient pas revêtu le même aspect, n'aient pas obéi à la même évolution dans les Asturies, en Galice, dans le Léon et en Castille.

On ne s'est pas beaucoup attardé à expliquer la renonciation à la frappe: on l'a simplement constatée⁵. On n'a pas souligné ce qu'elle pouvait avoir d'insolite; sans doute parce que l'on a trop mis l'accent sur la raréfaction du métal précieux.

² Les sources qui peuvent servir pour l'histoire monétaire de l'Espagne du Nord et du Centre sont très nombreuses. Je n'en ai utilisé qu'une faible partie (*Vid.* ci-dessous, note 4). D'où le caractère incomplet et provisoire de ces réflexions.

³ Notamment dans *Moneda de cambio y de cuenta en el reino astur-leonés*, in «Settimane...», *vid.* note 1.

⁴ J'ai utilisé les sources suivantes:

a) L'ensemble des cartulaires, collections diplomatiques, recueil de documents, catalogues, publiés au moment de la rédaction de cet article.

b) Un certain nombre de cartulaires conservés à l'*Archivo Histórico Nacional* de Madrid: Becerro Gótico de Sahagún, Tumbo de Celanova, Tumbo de Sobrado, Tumbo nuevo de Lugo, Cartulario de Santoña.

c) Quelques séries de documents de l'*Archivo Histórico Nacional*: Cathédrale San Salvador de Oviedo, San Juan de Caabeiro, Monfero, Meira, Ibeas, Santa María de Aguilar de Campoo.

⁵ Le professeur Sánchez-Albornoz souligne que cela pose un problème (*o. c.* note 3, p. 173).

Si ce que l'on pourrait appeler la «préhistoire» monétaire de l'Espagne du Nord (ix^e et x^e siècles) a été, aux réserves près que je viens de faire, relativement bien étudiée, il n'en va pas de même de la période qui la suit et qui s'étend, sommairement, de la chute du Califat de Cordoue à la fin du xii^e siècle. Elle est caractérisée par un renversement progressif de la situation antérieure: le numéraire devient plus abondant grâce à l'afflux des monnaies étrangères (musulmanes et européennes) et à la reprise de la frappe; le troc et les substituts monétaires sont peu à peu abandonnés; on adopte enfin la monnaie d'or almoravide —le *morabeti*— comme moyen de paiement et unité de compte. L'histoire générale de la Castille⁶ serait sans doute éclairée d'une lumière nouvelle si nous connaissions mieux le mécanisme et l'ampleur de ces transformations.

A) AVANT LE XI^e SIÈCLE

I. Les diversités régionales

Dans la Principauté asturienne, puis dans le royaume de Léon, les valeurs sont données en sous d'or ou en *tremises*, en sous d'argent, en *modios*, ou en têtes de bétail (boeuf, vache, brebis) plus rarement. Les paiements se font par la remise d'objets divers, en monnaie ou en métal précieux. On a aussi recours au troc, sans référence à un étalon quelconque. Mais selon les régions ces divers procédés d'évaluation et de paiement ont été plus ou moins utilisés.

1. *Les Asturies*⁷

Les Asturies, au ix^e et au x^e siècles présentent un cas extrême. Les références à une quelconque unité monétaire sont absentes. Le troc est fréquent: on offre en paiement du bétail, des céréales, du vin, des tissus, de la cire. Les allusions à des substituts monétaires apparaissent en 931⁸. L'étalon que l'on utilise est le *modio* (ou ses sous-multiples). Dans quelques cas, le mode de paiement effectif n'est pas indiqué: il est simplement dit que le prix du bien vendu est de

⁶ Par Castille, j'entends ici le royaume de Castille tel qu'il est constitué à la fin du xiii^e siècle.

⁷ *Vid.* tableau, p. 68.

⁸ *Cartulario de San Vicente de Oviedo*, ed. L. SERRANO, 9, pp. 9-10.

tant de *modios*. Cette mesure de capacité remplit donc exactement le rôle de la monnaie⁹.

Tout se passe comme si le souvenir même de la monnaie métallique s'était perdu: on ne songe pas à l'utiliser comme moyen d'évaluation, à défaut de moyen de paiement.

2. La Liébana¹⁰

L'isolement de la Liébana n'était pas moindre que celui des Asturies. La situation y était pourtant assez différente. Jusqu'en 930 le sou d'or et le *tremis* sont employés comme mesure des valeurs, les paiements se faisant en produits divers. Le sou d'argent qui apparaît de façon certaine en 980 a peut-être été utilisé auparavant¹¹. À côté, on rencontre le *modio* dès 884, et le troc à partir de 915.

3. La Galice¹²

En Galice, le fait essentiel est que la monnaie métallique s'est maintenue comme procédé d'évaluation et aussi de paiement¹³. Les documents donnent l'impression d'une sorte d'anarchie monétaire. Il y est question de sous, sans autre qualificatif, qui, suivant l'époque, peuvent être d'or ou d'argent; de *solidares*¹⁴. On trouve également mention, jusqu'en 1000¹⁵ des *solidi galicenses*, pièces d'or suèves selon le professeur Sánchez-Albornoz¹⁶. Le *tremis* perdure, sous la forme adjectivale *tremisale* jusqu'en 990¹⁷. Les allusions ne manquent pas aux *solidi de argento*¹⁸ mais il paraît impossible d'admettre que le système monétaire carolingien se soit totalement imposé: en 989 on trouve encore une évaluation en sou d'or¹⁹. À côté des *solidi galicenses* circulaient des *argenteos*, deniers d'outre-Pyrénées ou *dirbems* musul-

⁹ Comme mesure des valeurs.

¹⁰ Vid. tableau, p. 73.

¹¹ «... una mula valiente L. solidos ...» (Cartulario de Santo Toribio de Liébana, ed. SÁNCHEZ BELDA, 75, pp. 88-89).

¹² Vid. tableau, p. 74.

¹³ Cartulario de Celanova, f. 149 r. (31-VIII-983): «... id est solds. XXX quam tu nobis dedisti et manibus nostris accepimus».

¹⁴ Qu'est-ce que le *solidare*? La valeur d'un sou, ou une pièce réelle? C'est encore un point obscur.

¹⁵ Cartulario de Celanova, f. 66 v.: «... in III soldares Kalicenses, id est bove uno».

¹⁶ Ouvrage cité, pp. 180-181.

¹⁷ Cartulario de Celanova, f. 89 v.: «... et de super porcos duos uno tremisale et alio de quartarios VI».

¹⁸ À Celanova, la première paraît être de 946. Cartulario de Celanova, f. 149 v.: «... precio argenteos solidos III ...».

¹⁹ Cartulario de Celanova, f. 125 r.-v.: «... cavallos duos, boves II, linteos XX et VII sub uno solidos XVI». Le chiffre est trop faible pour qu'il puisse s'agir de sous d'argent

mans²⁰. Cependant la quantité de pièces en circulation était loin de suffire aux besoins et on avait largement recours au troc et aux substituts monétaires.

4. *Le Léon*²¹

L'examen des documents de Sahagún, Otero de las Dueñas et Eslonza permet d'aboutir à un certain nombre de constatations. On utilise très rarement le *modio*²², mais le troc est fréquent. Le sou est d'un usage général au x^e siècle comme instrument d'évaluation. Il s'agit, selon toute vraisemblance, du sou d'argent²³. A partir du deuxième tiers du x^e siècle les paiements en numéraire ne sont pas rares. Il s'agit d'*arenzos*²⁴ ou de *solidos de argento*²⁵. Dans le second cas le paiement effectif se faisait probablement soit en *dirhems* ou en deniers, soit en métal.

5. *La Castille*²⁶

On retrouve en Castille, accentués, les traits que l'on a relevés dans le Léon. Dans les documents de Cardena, le troc disparaît après 965 et il n'y a aucune évaluation en *modio*. Les règlements en numéraire ou en métal l'emportent sur les autres procédés de paiement.

Je ne me dissimule pas le caractère superficiel de ces remarques. Il s'agit d'impressions plutôt que de certitudes. Seul un examen de toute la documentation permettrait d'aboutir à des conclusions sûres. Mais, provisoirement, on peut, je crois, retenir qu'au point de vue monétaire, entre le ix^e et le xi^e siècle, le royaume asturo-léonais se partageait en plusieurs zones:

— Une zone où l'usage de la monnaie, mesure des valeurs ou moyen de paiement était à peu près inconnu. Troc et *modio* y étaient couramment employés comme substituts. Cette zone correspond aux Asturies.

²⁰ Le prof. Sánchez-Albornoz a posé le problème (*ouvrage cité*, pp. 200-201). Pour lui quand les documents citent des *solidos*, sans qualificatif, il s'agirait *peut être*, de sous carolingiens, de 20 à la livre de 360 gr. (mais le sou, n'avait pas d'existence réelle). Les argenteos seraient des dirhems de 1.50 à 2.70 grs. Encore un problème sans solution.

²¹ *Vid.* tableau, p. 82.

²² A Sahagún, une fois en 861, selon un document de l'Archivo Histórico Nacional du 6-IV-861; un peu plus fréquemment, à Otero de las Dueñas.

²³ Cela se déduit de l'importance des sommes données en sous.

²⁴ *Becerro gótico de Sabagún*, f. 204 v.-205 r. (VI-930): deux *arenzos*.

²⁵ *Id.* f. 221 r. (VII-930): six *solidos de argento*.

²⁶ *Vid.* tableau, p. 92.

— Deux zones, Galice et Liébana, caractérisées, malgré leur éloignement, par des phénomènes semblables: persistance de l'emploi du sou d'or et du *tremis* jusqu'à une époque assez tardive. Parallèlement on a recours au troc et aux étalons-marchandises: *modio* de céréales, bétail. Au x^e siècle le sou d'argent entre en concurrence avec le sou d'or.

— A côté de ces régions plus ou moins retardataires ou archaïques, le Léon et la Castille tranchent très nettement, et la Castille plus encore que le Léon. La rareté d'emploi des étalons-marchandises est l'indice d'une aisance monétaire relative. La seule unité de compte est le sou d'argent. Le système musulman ne s'est pas imposé, même si, dans la pratique, on avait recours à la monnaie de Cordoue.

Comment expliquer que le numéraire ait été plus abondant dans cette zone que dans les précédentes? Le Léon et la Castille étaient des régions frontalières. Les contacts, guerriers ou pacifiques, avec les Musulmans étaient fréquents. Il ne sera jamais possible d'établir la balance des raids musulmans et chrétiens au point de vue financier. Ce qui importe c'est que, certainement, de leurs razzias en terre musulmane, Léonais et Castillans rapportaient des dirhems, des bijoux, du métal précieux dont ils se servaient ensuite, au moins partiellement, pour solder leurs achats. D'autre part, on ne peut exclure à priori l'hypothèse d'un commerce frontalier. Jusqu'à présent on a réduit les relations commerciales entre al-Andalus et le royaume asturo-léonais à l'importation de produits de luxe par celui-ci. Mais il n'est pas impossible que bétail, céréales, sel aient fait l'objet de transactions entre chrétiens et musulmans, notamment autour des places frontalières²⁷. On possède aussi quelques indices de relations commerciales avec l'Occident²⁸.

Il se peut aussi que dans ces pays neufs la tendance à la thésaurisation ait été moins forte qu'ailleurs, et que la présence d'assez fortes colonies mozarabes ait favorisé le développement d'un état d'esprit favorable à l'utilisation de la monnaie.

Quoiqu'il en soit, au point de vue monétaire, le Léon et la Castille apparaissent très en avance sur le reste du royaume. La monnaie y circulait davantage et, grâce à l'emploi du sou d'argent comme seule

²⁷ Aux abords du Duero et de l'Ebre.

²⁸ Cf. SÁNCHEZ-ALBORNOZ, *ouvrage cité*, pp. 191-193: trouvaille de deniers carolingiens dans les ruines de la première église de Saint Jacques de Compostelle édifée en 899; allusion à des objets «francisco» dans les documents du x^e siècle.

unité de compte, les transactions étaient plus faciles. Dans ce domaine également, la Castille et à un moindre degré le Léon manifestent leur originalité. Sans doute y a-t-il un lien entre leurs structures économiques et sociales (importance de la petite propriété et des hommes libres) et l'usage assez général de la monnaie.

II. Les substituts monétaires

Dans les Asturies, en Galice et en Liébana, des substituts remplacent la monnaie ou la concurrencent. Il serait intéressant de savoir si on s'en servait avant la conquête musulmane, au moins dans certaines régions excentriques ou si leur « invention » a été provoquée par les difficultés suscitées par cette conquête. Faute de documents, la question paraît difficile à résoudre.

Le substitut le plus répandu est le *modio*; viennent ensuite le boeuf ou la vache, parfois la brebis. Bétail et *modio* remplissent l'office d'une monnaie de compte: on détermine par référence à eux la valeur des produits, objets d'une transaction.

Cela paraît simple. En réalité l'interprétation de la documentation est délicate. Dans certains cas, le *paiement* se fait directement en *modios* de blé, d'orge ou de seigle: la nature des grains est spécifiée²⁹. Ou bien encore en bovins³⁰. L'opération se réduit en réalité à un troc.

Dans d'autres cas, les prix sont fixés en *modios* ou en têtes de bétail qui jouent bien là le rôle d'une monnaie de compte: il n'y a pas remise effective de quantités déterminées de céréales ou d'un certain nombre de bêtes³¹. Le *modio*, le boeuf, sont, semble-t-il, des abstractions, et ne correspondent pas à une mesure de capacité, à un animal réels.

Pour le professeur Sánchez-Albornoz le *modio* et la brebis seraient l'équivalent du sou d'argent. Un de ses arguments se fonde sur la présence dans certains documents des expressions *modio solidare* et *ovelia modiale*³². Cette opinion n'est pas acceptée sans réserves par L. G. de Valdeavellano et E. Sáez. Le premier a fait remarquer que

²⁹ *Cartulario de Celanova*, f. 60 r. (XII-924): «... tritico II quartarios centeno II modios».

³⁰ *Id.* f. 172 r. (IV-985): «Vaca una ...».

³¹ *Id.* f. 146 v. (III-962): «... precio in XII modios»; *Id.* f. 174 r.: «... pelle valente duos boves ...».

³² *Ouvrage cité*, p. 183. La même opinion se trouve déjà in *El precio de la vida en el reino astur-leonés hace mil años*, separata de «Logos», revista de la Facultad de Filosofía y Letras, III-6 (Buenos Aires, 1945).

l'on rencontrait aussi l'expression *bove solidare*. Cela conduirait à admettre l'équivalence sou-modio-brebis-boeuf. Ce qui paraît invraisemblable. L. G. de Valdeavellano et E. Sáez soulignent également que la valeur du *modio* de céréales était variable: elle dépendait de l'état de la récolte³³; et que celle des animaux était fonction de leur taille, de leur âge, de leur poids. Cependant, ils estiment que, d'une façon générale, le *modio* valait un sou d'argent. E. Sáez précise: «... considerando el modio como teórica unidad monetaria de cuenta parece indudable su equivalencia con el sueldo»³⁴.

Il y a donc encore beaucoup d'incertitudes. Elles portent essentiellement sur la valeur attribuée au *modio* et subsidiairement au bétail. Le qualificatif *solidare* ajouté à *modio* ou *bove* ne signifie pas que, dans tous les cas, le modio ou le boeuf étaient équivalents à un sou. Au contraire, c'est peut-être parce que, *exceptionnellement*, le modio ou le boeuf valaient un sou, que l'on a éprouvé le besoin de fournir cette précision, de même que l'on parle d'*ovelia modiale* lorsque la brebis se trouve avoir la valeur d'un modio. D'ailleurs les mentions de *modios* ou de boeufs *solidares* sont rares, comme celle d'*ovelia* ou de *capra modiale*. À Celanova, le *modium solidare* est mentionné une fois seulement en 939; le boeuf ou la vache un peu plus fréquemment, la dernière fois en 961. Le fait que le *tremis* est aussi employé pour qualifier certains produits: «*lentio tremisale*» par exemple³⁵, confirme cette interprétation.

Il me paraît aventureux, dans ces conditions, d'attribuer au *modio* une valeur constante de 1 sou, et il convient sans doute de le considérer comme une unité autonome qui, à l'origine, a peut-être été choisie parce que le prix *moyen* de la mesure de blé oscillait autour de 1 sou.

En admettant qu'il en soit ainsi, toutes les difficultés ne sont pas résolues pour autant. L'une d'elles tient à la capacité réelle du *modio*. Pour le professeur Sánchez-Albornoz, elle était de 8,25 l. Or, dans certains cas, le modio et le boeuf avaient la même valeur: *modio solidare*, *bove solidare*. Cela semble impossible si le modio avait une capacité de quelques litres seulement. Elle devait être largement supérieure.

Ce n'est pas tout. En Galice, où le numéraire a continué de cir-

³³ Cela est confirmé par un document relativement tardif: «uno bove rubio per colore ualente VI moios a precio de cibaria» (Archivo Histórico Nacional, Cartulario de Santoña, f. 15, du 17-II-1086).

³⁴ E. SÁEZ, *Nuevos datos sobre el precio de la vida en Galicia durante la Alta Edad Media*, pp. 5-6, note 2.

³⁵ *Cartulario de Celanova*, f. 145 v. (IV-961): «... lentio tremisale ...».

culer, on s'explique mal pourquoi l'on a éprouvé le besoin de recourir à des substituts monétaires dont le maniement était certainement compliqué. D'autant plus que l'on mêlait parfois les deux systèmes d'évaluation. Ainsi, un document de 950 donne un prix dont les éléments sont les suivants: en céréales, 5 modios; en boisson, 4 modios; en draps, 9 modios. Mais le total figure en sous (d'or): «sub uno slds. II^{os}»³⁶. Deux documents de 961 donnent des évaluations en *modios*, *quartarios* et *sestarios*, et en *tremis*³⁷. Un autre, de la même date: en *solidos galicenses* et en *modios*³⁸.

Quant au boeuf, quelques indices laissent supposer qu'il était plus particulièrement employé lorsqu'il s'agissait d'apprécier du bétail. En 945, un prix est ainsi fixé: «pro quod accepimus de vos precium mulo et mula. boves II; pelle valente duos boves. una vaca. cibaria VIII modios et XX sestarios de sizera. fiunt sub uno XVIII boves solidares»³⁹. En 951, on trouve un cheval de 7 boeufs et une jument de 2 boeufs; en 1001, un cheval de 6 boeufs, deux juments de 7 boeufs⁴⁰. Mais ce n'est pas une règle générale⁴¹.

On passait constamment d'un système à l'autre pour des raisons qui nous échappent. Il y a là un problème qui pourrait sans doute intéresser à la fois les historiens de l'économie et les historiens des mentalités.

III. L'absence de frappe monétaire

Au cours du VIII^e siècle la Principauté asturienne avait une existence trop précaire pour que Pélage et ses successeurs immédiats, chefs d'insurgés plutôt que chefs d'État, pussent songer à battre monnaie. On ne devait d'ailleurs pas manquer de numéraire comme le montre la longue survie en Galice des sous et des *tremises* romains, wisigoths, et suèves. Il n'y avait aucune raison de substituer à des types monétaires connus de tous des pièces nouvelles, et l'on n'avait ni le loisir ni les moyens de le faire.

En revanche au IX^e siècle on peut considérer la Principauté asturienne comme définitivement stabilisée. «Solide État montagnard»⁴²,

³⁶ *Id.* f. 141 r. (IV-950).

³⁷ *Id.* f. 145 v. (IV-961).

³⁸ *Id.* f. 147 r. (IV-961).

³⁹ *Id.* f. 174 r. (II-945).

⁴⁰ *Id.* f. 141 v. et f. 190 v. (I-1001).

⁴¹ *Id.* f. 147 v.-148 r. (IV-961): «... bovem et vacca cum sua agnacula in XX III^{or} modios ...».

⁴² P. VILAR, *Histoire de l'Espagne*, Paris, 1947, p. 17.

que les attaques musulmanes ont parfois durement affecté sans jamais remettre son existence en cause, elle possède une organisation administrative, sommaire sans doute, mais qui ne manque pas d'efficacité, et une capitale, Oviedo. Alphonse II s'est efforcé de rétablir l'*Ordo Gothorum*, renouant ainsi avec la tradition gouvernementale de la monarchie de Tolède. Ses successeurs ont persévéré dans la même voie. Le roi de Léon, au x^e siècle, n'est pas un personnage négligeable. Il se considère comme un souverain, au plein sens du terme, et affirme une sorte de suprématie. Les monarques qui règnent à Oviedo puis à Léon ont autant d'autorité et de moyens d'action, sinon davantage, que les Carolingiens, et plus, à coup sûr, que les derniers représentants de la dynastie de Charlemagne ou le premier Capétien.

Si l'on se place à un point de vue strictement politique, rien ne justifie, semble-t-il, l'absence de frappe monétaire, la renonciation à l'un des attributs essentiels de la souveraineté, d'une souveraineté que l'on s'efforçait de rétablir, de maintenir et d'affirmer par ailleurs. On a là une sorte de paradoxe, souvent constaté, mais que l'on n'a pas cherché à expliquer autrement que par des raisons économiques: rareté et faible volume des échanges intérieurs et extérieurs, isolément⁴³.

Ce sont ces arguments d'ordre économique qu'il faut examiner d'abord. Constatons en premier lieu qu'en Europe occidentale où les échanges étaient également rares et de faible volume la frappe n'a jamais cessé. Le professeur L. G. de Valdeavellano, d'autre part, a bien montré que l'on ne saurait qualifier de «naturelle» l'économie du royaume asturo-léonais. Il y avait des marchés⁴⁴. Il paraît difficile d'admettre que les transactions portant sur des produits de faible valeur se soient faites selon les procédés du troc ou des étalons-marchandises. Dans les villes, où nous avons la preuve qu'il existait des boutiques⁴⁵, une partie au moins des habitants ne pouvait pas se procurer sa nourriture quotidienne sur la base du troc. La documentation ne nous a conservé la trace que des transactions relativement importantes, celles qui faisaient l'objet d'un acte. Nous ignorons la multitude des petites transactions quotidiennes ou hebdomadaires

⁴³ Sur ce problème, outre les travaux de Cl. Sánchez-Albornoz, cf. F. MATEU LLOPIS, *Sobre la hipótesis del oro astur-leonés anterior al maravedí*, «Anuario de Historia del Derecho Español», XVIII (1947), pp. 630-641

⁴⁴ L. G. DE VALDEAVELLANO, *El mercado. Apuntes para su estudio en León y Castilla durante la Edad Media*, Madrid, 1932.

⁴⁵ Il y avait des boutiques à Léon et à Burgos au milieu du x^e siècle. Pour Léon, cf. Cl. SÁNCHEZ-ALBORNOZ, *Estampas de la vida en León durante el siglo X*, Madrid, 1926.

où le numéraire intervenait certainement. Si le souverain avait frappé des *deniers*, ceux-ci, sans aucun doute, auraient trouvé leur emploi.

On a également fait état de l'hémorragie provoquée par les achats de produits de luxe en provenance d'al-Andalus: ces achats étaient soldés en numéraire ou en métal précieux et n'avaient pas pour contrepartie des ventes de produits asturo-léonais, le royaume n'ayant rien à offrir qui pût tenter des acheteurs musulmans.

L'existence de ce commerce de luxe est certaine ⁴⁶. A-t'il été très intense au VIII^e siècle. C'est peu probable. La diminution et la disparition du «stock» monétaire du royaume chrétien seraient donc postérieures. Or, à l'exception des Asturies, l'examen des documents ne permet pas de conclure à une disparition totale ou quasi-totale du numéraire et du métal précieux au IX^e et au X^e siècles, c'est alors, en effet, que l'on achète des produits musulmans.

La «balance des paiements» n'était peut-être pas tellement défavorable aux Chrétiens. En effet, au crédit du royaume asturo-léonais figuraient des «postes» que l'on omet de faire entrer en ligne de compte: les rançons, les tributs, le butin, l'apport des Mozarabes. L'*Historia Silense* cite la rançon payée, vers 875, par un chef musulman, Abohalit: 100.000 sous ⁴⁷. Exagération, peut-être. Mais le fait demeure, et il n'a certainement pas été isolé. La même chronique relève que, vers 906: «in illis diebus, quando solent ad bella procedere, rex, congregato exercitu, Toletum perrexit, et *ibidem a Toletanis copiosa munera accepit*» ⁴⁸. On objectera que cela vaut aussi pour les Musulmans, mais on ne peut conclure a priori que la balance leur ait été favorable. De nombreux Mozarabes sont venus s'établir dans le Léon, au IX^e et au X^e siècles. Il est peu vraisemblable qu'ils soient arrivés les mains vides.

Notre ignorance est à peu près totale en ce qui concerne l'exploitation minière. L'existence de mines d'argent est attestée, au XII^e siècle, dans la région de l'Arlanzón ⁴⁹. On ne peut exclure, si on ne peut affirmer, qu'elles aient été exploitées à une époque plus ancienne.

Enfin j'ai déjà fait allusion à la possibilité de relations commer-

⁴⁶ Elle est attestée par les allusions dans les documents du royaume asturo-léonais à des produits, étoffes notamment, d'origine musulmane ou byzantine.

⁴⁷ *Historia Silense*, ed. PÉREZ DE URBEL, pp. 281-282.

⁴⁸ *Id.* p. 306.

⁴⁹ Le 10 mai 1142, Alphonse VII donne à l'évêque de Burgos les mines d'argent qui se trouvaient «in termino Arlanzonis» (Archives de la Cathédrale de Burgos, vol. 25, f. 317).

7
H. à cette
4900!

ciales dans les régions frontières⁵⁰. On a fait valoir que la zone chrétienne ne produisait pas d'objets de luxe. Mais pourquoi n'y aurait-il pas eu, au moins pendant certaines périodes, un commerce frontalier avec Tolède et Saragosse qui, à plusieurs reprises, ont entretenu avec Léon, des relations qui n'étaient pas toujours hostiles? Commerce qui a pu porter sur des produits agricoles ou d'élevage (chevaux, mulets notamment). Car enfin, il y avait de la monnaie, et de la monnaie musulmane, dans ces régions.

Sans que l'on puisse être certain d'aboutir à des résultats probants, il serait souhaitable d'orienter la recherche dans cette direction. Il conviendrait de relever dans la documentation, tant chrétienne que musulmane, les allusions aux rançons et aux tributs, au butin; les indices d'un commerce autre que de luxe.

Reste aussi le problème, très obscur encore, des relations commerciales entre le Léon et l'Europe occidentale, attesté par quelques allusions à des objets «francisci» et par des trouvailles monétaires⁵¹.

J'ai la conviction, étayée par les documents du Léon, de la Castille, et à un moindre degré de la Galice, qu'il y avait suffisamment de métal précieux pour alimenter une frappe modeste. L'émission d'une monnaie léonaise était matériellement possible. Elle aurait répondu à une certaine nécessité économique. Elle aurait valu au souverain un surcroît de prestige.

Aucune raison d'ordre économique ne s'opposant donc, semble-t-il, à la reprise de la frappe, il faut peut-être en revenir à des considérations d'ordre politique.

En principe, les souverains asturo-léonais ne reconnaissaient aucune autorité au-dessus de la leur. Leurs actes en font foi: on n'y trouve aucune référence à qui que ce soit dont ils auraient dépendu. A voir les choses d'un peu près, on peut cependant se demander si les rois d'Oviedo et de Léon n'ont pas eu, en fait, le sentiment d'une certaine impuissance, s'ils n'ont pas implicitement reconnu certaines limitations de leur souveraineté et admis leur relative subordination envers d'autres puissances.

Au temps d'Alphonse II, la Principauté asturienne a entretenu des relations avec l'Empire carolingien. Nous ne savons pas, il faut bien le dire, la forme exacte que ces relations ont revêtue et si elles se sont poursuivies après la disparition du souverain. Mais une hypo-

⁵⁰ *Vid.* ci dessus p. 48.

⁵¹ *Vid.* ci-dessus note 28, p. 48.

thèse du professeur Sánchez-Albornoz permet peut-être d'éclairer le problème. Il suppose que l'Espagne chrétienne a adopté, au IX^e siècle le système monétaire carolingien. Après avoir admis qu'il s'agissait d'une mesure prise par Alphonse II, il incline maintenant à croire que le sou d'or a lentement et progressivement été remplacé par le sou d'argent⁵². Les raisons de ce changement d'étalon sont sans doute d'ordre à la fois politique et économique. Il implique, en effet, un alignement qui traduit un désir d'imitation et la reconnaissance d'une certaine supériorité dans ces deux domaines. Mais le volume des échanges avec l'Empire carolingien était probablement peu considérable, inférieur en toute hypothèse à celui des échanges avec al-Andalus. Le facteur politique a donc dû jouer davantage. Frapper des deniers, c'était empiéter sur les prérogatives d'un voisin dont l'autorité allait s'effriter mais dont le prestige demeurait grand.

Pouvait-on frapper des dirhems? Emirs et Califes considéraient les souverains asturo-léonais comme des tributaires en droit sinon en fait, et il n'est pas sûr que ceux-ci n'aient pas admis, en fait sinon en droit, cette prétention. D'autre part, l'adoption du dirhem comme unité monétaire aurait eu le sens d'une rupture avec une tradition à laquelle on demeurait profondément attaché.

La monarchie léonaise se trouvait au contact de deux systèmes monétaires. Si elle avait voulu avoir *sa* monnaie, il lui aurait fallu choisir entre ces deux systèmes, et ce choix était difficile sinon impossible, en raison des conséquences politiques qu'il aurait entraînées. En se résignant à n'avoir pas de monnaie qui leur fût propre, les rois de Léon renonçaient sans doute à une des prérogatives de la souveraineté, mais c'est qu'ils avaient conscience des limites de leur pouvoir.

Ainsi il n'y a pas eu de monnayage léonais pendant la période d'apogée de la monarchie. Les événements de la fin du X^e siècle, la suprématie incontestée de Cordoue au temps d'Almanzor, n'étaient évidemment pas de nature à provoquer un changement d'orientation. Au début du XI^e siècle, le Léon, ravagé, affaibli, ayant perdu sa situation prépondérante au profit de la Navarre, ne modifia pas son attitude en matière de politique monétaire, alors que les raisons qui s'étaient opposées jusque là à la frappe avaient disparu: le Califat de Cordoue se décomposait et l'Empire carolingien avait cessé d'exister.

⁵² *Moneda de cambio y moneda de cuenta en el reino asturleonés*, «Settimane», p. 189 ss.

B. LES PROBLÈMES MONÉTAIRES AU XI^e SIÈCLE

I. Lenteur des changements

Les grands bouleversements économiques et politiques du XI^e siècle n'ont eu que très lentement des incidences sur les phénomènes monétaires. Tout semble indiquer que l'exploitation économique des royaumes de Taifas, le développement du pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle ont fait affluer numéraire et métal précieux dans l'Espagne du Nord, et pourtant la carte monétaire ne subit que des modifications insensibles.

1. *Les Asturies*⁵³

Le troc et les substituts se maintiennent. Jusq'en 1086, évaluations et paiements en sous restent inconnus à San Vicente de Oviedo. Le troc l'emporte avant 1043, le *modio* après cette date. Entre 1086 et 1136, sur un ensemble de 36 documents, le sou est mentionné six fois seulement dans des formules du type: «in precio in argento solidos ...». Nous ne savons pas si le paiement est effectué en deniers, en pièces musulmanes ou en lingots. Il est question une seule fois de deniers. La majorité des évaluations se font en *modios* (une seule fois en bétail), mais le troc est toujours utilisé.

Dans les documents du monastère de Corias⁵⁴, le sou apparaît plus souvent (16 fois) et plus tôt (en 1062-72). Le nombre des documents est de 37, et ils s'échelonnent entre 1018 et 1136. On a 12 évaluations en *modios*, 6 évaluations en boeufs, et 17 cas de troc. Assez souvent le sou n'est pas le seul moyen d'évaluation ou de paiement: il figure dans le même acte à côté du *modio* ou du troc⁵⁵.

Il y avait dans les Asturies de la monnaie musulmane⁵⁶. Mais cette région conserve son retard pendant la plus grande partie du XI^e siècle et ne se fait que lentement à l'usage de la monnaie. Il est probable pourtant qu'elle a bénéficié, elle aussi, du numéraire musulman fourni par les *parias*. Mais il faut peut-être tenir compte d'un fort esprit traditionnaliste qui se manifestait par une sorte de répugnance

⁵³ *Vid.* tableau, p. 68.

⁵⁴ *Libro registro de Corias*, ed. FLORIANO, I.

⁵⁵ *Libro registro de Corias*, 56, p. 24 (1082): «... pro uno caballo preciato X boves et pro C. solidis de argento».

⁵⁶ «Colección Jovellanos», ed. M. BALLESTEROS GABROIS, I, XXI, p. 27 (1078): «CCCI solidos de argento cazmi» (document de la Cathédrale de Oviedo).

à utiliser, dans l'usage courant, les richesses accumulées. Un document de la cathédrale d'Oviedo fait état d'un prêt consenti à Urraca et à Alphonse le Batailleur. Il s'agit d'une somme considérable: 9270 «auri purissimi methkalia» et 10.400 «solidos de purissimo argento magno pondere maurisco»⁵⁷. Pièces musulmanes donc qui étaient thésaurisées par les églises, les monastères et les particuliers.

2. La Liébana⁵⁸

On ne dispose que de quelques documents pour le XI^e siècle. Le sou d'argent est mentionné en 1059 et en 1089. On continue la pratique du troc et l'usage du *modio* persiste.

3. La Galice⁵⁹

Les *solidi galicenses* disparaissent après 1000, le *tremis* (sous la forme *tremisale*) après 1005⁶⁰. Les évaluations en *modios* sont extrêmement nombreuses entre 1000 et 1065. Le troc est l'exception. Les mentions de sous sont fréquentes entre 1000 et 1010. Elles disparaissent entre 1010 et 1025, entre 1025 et 1039, réapparaissent à partir de 1065.

La Galice a donc manqué de numéraire entre l'an mil et le début du dernier tiers du siècle. C'est peut-être la conséquence des campagnes d'Almanzor⁶¹, mais leurs effets se seraient prolongés bien longtemps. Il est vrai qu'ils ont été relayés par des troubles divers.

4. Le Léon⁶²

Ni les campagnes musulmanes ni les troubles n'ont, en revanche, modifié la situation dans cette région. On continue d'utiliser le sou, comme procédé d'évaluation, de façon courante. L'argent ne manque pas. Dans les documents de Sahagún, le troc n'est pas rare jusqu'en 1045; on le retrouve en 1051 et en 1072, puis il n'en est plus question.

⁵⁷ *España Sagrada*, XXXVIII, app. XXXII, pp. 347-348.

⁵⁸ *Vid.* tableau, p. 73.

⁵⁹ *Vid.* tableau, p. 74.

⁶⁰ *Cartulario de Celanova*, f. 66 v. (II-1000): «... in IIII soldares Kalicenses» id. f. 67 v. (1005): «... saia nova tremisale ...».

⁶¹ Cf. SÁNCHEZ-ALBORNOZ, *ouvrage cité*, note 32 ci-dessus, pp. 239 ss.

⁶² *Vid.* tableau, p. 82.

Le *modio* et le bétail figurent très exceptionnellement. Il en est de même dans les documents d'Otero de las Dueñas. Cependant, le troc s'y maintient jusqu'au XII^e siècle.

5. *La Castille*⁶³

Le troc est utilisé, à Cardena, entre 1025 et 1065; mais non pas le *modio*. Paiements et évaluations en monnaie (ou en métal) sont la règle.

Ainsi la plus grande partie du XI^e siècle n'apparaît pas, au point de vue monétaire, très différente de la période précédente. Les tendances antérieures, en Léon et en Castille, se maintiennent. La circulation monétaire est assez abondante. Le troc, les substituts sont de moins en moins utilisés au fur et à mesure, sans doute, qu'afflue le numéraire musulman. Mais on n'a pas l'impression d'un changement brutal. Les Asturies et la Galice conservent leur physionomie particulière. Par conséquent le renversement du rapport des forces entre Chrétiens et Musulmans, les ponctions financières exercées sur les royaumes de Taïfas, ne semblent pas avoir eu, dans l'immédiat, de conséquences profondes.

Dans ces conditions, on peut se demander quelle a été la destination finale des dirhems et des dinars remis au titre des tributs. Une partie est retournée probablement en territoire musulman pour régler des achats de produits de luxe. L'Église a reçu une large part, qu'elle a thésaurisée ou investie dans des objets destinés au culte, dans des ornements sacerdotaux. Une partie a pris le chemin de l'Occident: on sait qu'Alphonse VI a payé une rente à Cluny.

Le système des *parias* en rationalisant l'exploitation des Musulmans au profit des souverains chrétiens supprimait sans doute en grande partie le profit que les particuliers tiraient jusque là du butin et des rançons. Et les souverains ne mettaient sans doute en circulation dans le pays qu'une part réduite de ce qu'ils recevaient. Il est donc vraisemblable que la vie économique n'a pas subi de bouleversements radicaux pendant la plus grande partie du XI^e siècle: l'argent des *parias* n'a pas provoqué de révolution⁶⁴.

⁶³ *Vid.* tableau, p. 92.

⁶⁴ Cela ressort bien de l'étude, la plus récente et la plus complète sur les *parias*, que l'on doit à J. M. LACARRA, *Aspectos económicos de la sumisión de los reinos de Taifas*, «Homenaje a Jaime Vicens Vives», I, pp. 255-277.

II. La reprise de la frappe

Il est surprenant que le changement de conjoncture militaire, politique et financière n'ait pas amené les souverains à modifier leur attitude en matière de frappe monétaire. La réorganisation du royaume de Léon opérée par Alphonse V n'a pas été accompagnée de l'émission d'une monnaie. Si Sanche le Grand a fait frapper des deniers en Navarre, l'exemple n'a pas été suivi par Ferdinand I, son fils, devenu roi de Castille, puis de Léon, qui, pourtant, exploitant systématiquement les royaumes musulmans a, de ce fait, disposé de masses importantes de métal précieux. Faut-il invoquer une sorte de solidarité dynastique: la frappe serait restée l'apanage de la branche navarraise de la famille issue de Sanche le Grand? Le poids du passé et la répugnance à innover? Le fait, quoiqu'il en soit, mérite plus d'attention qu'on ne lui en a, jusqu'à présent, accordé.

La réunification sous Alphonse VI du royaume de Léon ne fut pas, non plus, l'occasion d'une reprise de la frappe. Le roi de Léon et de Castille ne s'est décidé à avoir sa monnaie propre, la *moneta regis*⁶⁵, qu'après la prise de Tolède. Cet événement a eu des conséquences décisives dans bien des domaines. Relevons d'abord que la prise de l'ancienne capitale wisigothique, en portant la frontière du royaume jusqu'au Tage, en faisait l'État le plus important de la Péninsule. Elle assurait à Alphonse VI une place hors de pair et une suprématie de fait, qu'il chercha à transformer en suprématie de droit par l'adoption du titre impérial.

Désormais aucun obstacle ne s'opposait plus à la création d'une monnaie royale. Puissance et indépendance n'étaient contestées par personne. Plus que des motifs d'ordre économique, ce sont des raisons d'ordre politique qui ont joué en faveur de cette création, comme elles avaient joué en sens contraire au IX^e et au X^e siècles. Pour la première fois aucun lien politique ou familial ne plaçait le roi de Léon-Castille dans une position subordonnée. Bien au contraire, il était partout en position de supérieur ou d'arbitre. De l'Espagne musulmane divisée, et que les Almoravides n'avaient pas encore réunifiée, il n'avait à craindre aucune représaille. L'absence d'une monnaie royale apparaissait certainement comme incompatible avec les prétentions d'Alphonse VI à l'hégémonie.

⁶⁵ En 1091: «X solidos argenteis ab moneta domino Adefonsi regi» (cité in F. MATEU Y LLOPIS, *La moneda española*, p. 126).

En 1094 (Cartulario de Celanova, f. 46 r.-v.): «id est de argento regalis monete solidos LXX et quinque».

Cependant, comme au IX^e siècle, un choix s'imposait entre deux systèmes monétaires. L'«Empereur des deux religions» aurait pu frapper des dirhems ou des deniers selon qu'il aurait souhaité s'orienter vers le monde chrétien ou vers le monde musulman. Il a frappé des deniers, rattachés au système du sou d'argent⁶⁶. Ce choix n'a rien d'étonnant. Il est conforme à une ligne politique: celle qui a conduit le souverain à favoriser le pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle, à attirer en Espagne moines clunisiens et «francigeni», bref à favoriser un rapprochement avec l'Occident. Il est vraisemblable que, dans le domaine monétaire également, Alphonse VI a voulu «occidentaliser» son royaume et qu'au lendemain du triomphe de Tolède, il prévoyait pour un avenir proche la disparition totale de la domination musulmane.

Les mobiles économiques n'ont, sans doute, pas été, complètement absents de la pensée du roi et de ses conseillers. Le rapprochement politique et religieux a été synchrone de contacts économiques plus étroits avec l'Occident. Nous les devinons plus que nous ne les connaissons. Mais il n'est pas trop aventureux de supposer que les marchands étrangers qui s'établissent, à la fin du XI^e siècle dans les villes du chemin de Saint Jacques, à Sahagún notamment, restaient en relation avec leurs pays d'origine. Cette orientation économique était un argument supplémentaire en faveur de l'adoption officielle du système monétaire en usage dans le reste de l'Europe.

C) LES PROBLÈMES MONÉTAIRES AU XII^e SIÈCLE: LE TRIOMPHE DU MORABETI

La vocation du royaume de Léon-Castille était ambiguë. Ses affinités «européennes» étaient certaines: par la langue, par la religion et, de plus en plus, par les liens économiques, il appartenait à l'Occident. Mais les conquêtes de la fin du XI^e siècle en ont fait aussi, dans une certaine mesure, un État musulman. Moins, d'ailleurs, par la population⁶⁷, que par les institutions et les usages économiques et financiers.

⁶⁶ En 1085 et 1086, Alphonse VI a frappé des dirhems à Tolède. L'émission, peut-être de caractère uniquement local, ne semble pas avoir été renouvelée. Les pièces sont très proches du type musulman (A. PRIETO VIVES, *ouvrage cité*, note 1 ci-dessus, p. 145).

⁶⁷ Des Musulmans sont restés à Tolède après la conquête. Leur proportion, par rapport à la population totale, paraît avoir été faible. En revanche, les Mozarabes étaient nombreux.

Après la prise de Tolède, et pendant plusieurs dizaines d'années, ont coexisté dans le royaume d'Alphonse VI, d'Urraca et d'Alphonse VII des régions dont l'orientation économique était différente et où les usages monétaires n'étaient pas les mêmes, chacune ayant son propre système de référence. Au point de vue politique, les liens entre la *Transierra* et l'*Extremadura* d'une part, la partie ancienne du royaume d'autre part, paraissent assez distendus⁶⁸. La chronique d'Alphonse VII en témoigne⁶⁹.

Au nord du Duero, agriculture et élevage demeuraient les activités essentielles. L'usage du numéraire était restreint. La *moneta regis* et les deniers occidentaux qui circulaient appartenaient au système du sou d'argent⁷⁰. Dans la partie de l'ancien royaume de Tolède située entre la Cordillère centrale et le Tage, artisanat et échanges étaient actifs, la monnaie — *mitcales* d'or relevant du système musulman⁷¹ — circulait abondamment et était le seul moyen d'évaluation et de paiement. Tolède devenue chrétienne semble avoir maintenu des relations commerciales avec l'Espagne musulmane. Dès 1112, on y trouve des dinars almoravides⁷². C'est tout naturellement qu'ils se sont substitués aux pièces de Cordoue ou de frappe locale. On est resté fidèle à la même tradition monétaire parce que, vraisemblablement, on restait intégré dans le même système de relations économiques.

Jusque vers 1130, le royaume de Léon-Castille est donc partagé en deux zones monétaires: au nord du Duero, celle du sou d'argent, au sud de la Cordillère centrale, celle du dinar almoravide ou *morabeti*.

Entre ces deux zones, séparées par des espaces (entre Duero et Cordillère) dont le repeuplement a été une des grandes réussites de la fin du XI^e siècle, les contacts étaient peu étroits; mais elles n'étaient pas complètement étanches. Il y avait des dinars almoravides dans le Nord (et sans doute des deniers à Tolède). Le document de la cathédrale d'Oviedo déjà cité le prouve⁷³. L'*Historia compos-*

⁶⁸ Transierra et Extrémadura correspondent aux régions situées au sud du Duero et de la Cordillère centrale.

⁶⁹ Dans son récit, l'auteur de la *Chronica Alfonsi Imperatoris* (ed. SÁNCHEZ-BELDA, Madrid, 1950), distingue nettement entre les événements qui se déroulent au nord du Duero et ceux qui ont pour théâtre Transierra et Extrémadura.

⁷⁰ Ils se multiplient surtout dans la seconde moitié du XII^e siècle. Il s'agit de deniers de Melgueil, de Tours, de Poitiers et d'Angers.

⁷¹ Cf. les documents réunis par A. GONZÁLEZ PALENCIA, *Los Mozárabes de Toledo en los siglos XII y XIII*, 3 vols., Madrid, 1926.

⁷² A. GONZÁLEZ PALENCIA, *Los Mozárabes*, I, 8, p. 6 (1-IX-1112): 10 mitcales d'or almoravide ancien.

⁷³ *Vid.* ci-dessus note 56, p. 56.

2 (telana rapporte qu'en 1119, Diego Gelmírez confia à un de ses familiers qui partait pour Rome, un trésor qui comprenait: 100 *morabetini*, 260 sous de Poitiers, 60 sous de Milan, 20 sous de Toulouse⁷⁴. Nous savons aussi qu'il y avait des relations commerciales entre la Galice et l'Espagne musulmane. Mais le *morabeti* n'était pas d'un usage courant; il ne circulait pas ou peu. Probablement parce qu'il était rare.

Vers les années 1130-1140, avec plus ou moins de décalage selon les régions, plus ou moins d'amplitude, le *morabeti* s'impose au nord du Duero, sauf en Galice. Il élimine totalement ou partiellement le sou pendant plusieurs dizaines d'années.

Curieusement, c'est dans la zone la plus arriérée que l'on trouve les premiers indices de ce changement. Dans les Asturies, en effet, le *morabeti* est mentionné dès 1127⁷⁵. À San Vicente de Oviedo, on le rencontre en 1136. A Corias, en 1137. Là, il est employé comme moyen d'évaluation, ce qui implique que l'on était familiarisé avec la monnaie réelle. Dans ce pays sans tradition monétaire, le dinar almoravide a été accueilli avec faveur. Dès lors, il alterne avec le sou. Mais ni le troc, ni le *modio* ne sont pour autant éliminés. Il y a des exemples de troc à San Vicente de Oviedo jusqu'en 1163, à Corias jusqu'en 1201; de *modio*, jusqu'en 1163 et 1175, respectivement⁷⁶.

Dans la Montaña, un document de 1136 cite le *morabeti*. Il s'agit encore d'une région excentrique⁷⁷.

En Castille, des «aureos morabetinos» sont mentionnés dans un document de San Salvador de El Moral en 1139⁷⁸. A Burgos, le *morabeti* apparaît en 1142, à Oña en 1144⁷⁹.

En Léon, à Sahagún, *III morabetis melquis* sont cités en 1140. À Eslonza, la première mention est de 1143; à Otero de las Dueñas, de 1143; à Monasterio de Vega, de 1148⁸⁰.

Il y a donc un léger décalage, quant à l'apparition du *morabeti*, entre ces deux dernières régions et les précédentes. Mais il y règne ensuite de façon presque exclusive.

⁷⁴ *Historia compostelana (España Sagrada, XX)*, p. 274.

⁷⁵ Archives de la Cathédrale d'Oviedo, serie A, carp. 3, n.º 3 (29-III-1127).

⁷⁶ *Cartulario de San Vicente de Oviedo*, 272, p. 258 (V-1163): troc; *Libro registro de Corias*, 476, p. 149 (1201): troc; *Cartulario de San Vicente*, 273, pp. 258-259 (V-1163): modio; *Libro registro de Corias*, 39, p. 20 (1175): modio.

⁷⁷ *Cartulario de Santillana del Mar* (ed. E. JUSUÉ), XCV (26-IV-1136).

⁷⁸ *Cartulario de San Salvador de El Moral*, ed. L. SERRANO, X (1-XII-1139).

⁷⁹ *Colección diplomática de Oña*, ed. ALAMO, I, 186 (21-I-1144).

⁸⁰ Archivo Histórico Nacional, Sahagún n.º 1597 (17-XI-1140); *Cartulario de Eslonza*, ed. VIGNAU, LXVI (2-IV-1141); *Cartulario del Monasterio de Vega*, ed. L. SERRANO, 44 (7-II-1148).

La Galice, en revanche, ne montre pas le même empressement: la première mention de la monnaie appelée ailleurs à une si grande fortune se situe en 1165, à Sobrado⁸¹. La diffusion a été restreinte⁸².

On peut dater des années 1136-1145, l'intrusion massive du dinar almoravide au nord du Duero, et la généralisation de son emploi. Sauf en Galice. Comment rendre compte de ce phénomène qui frappe par sa soudaineté, alors que jusque là l'évolution en matière monétaire avait été très lente?

Le *morabeti* s'est sans doute imposé en raison du prestige que lui conféraient ses qualités intrinsèques. Mais ce n'est pas une cause suffisante. Encore faut-il pouvoir expliquer *comment* il s'est répandu dans le Nord, et *pourquoi*, on a éprouvé le besoin de l'utiliser dans des régions qui s'accommodaient d'un autre système monétaire.

1. Il me semble hors de doute que la pénétration du *morabeti* dans ces régions doit être mise en relation avec les grandes expéditions menées par Alphonse VII en Espagne musulmane en 1133, 1138, 1144⁸³, et avec les très nombreux raids opérés, chaque année, par les villes de la Transierra et de l'Extrémadure ou par des particuliers⁸⁴. Les premières réunissaient des hommes de la frontière, mais aussi des Castellans, des Léonais, des Galiciens. Sous forme de soldes et de parts de butin, une partie de l'or almoravide gagnait ainsi directement le Nord avec les guerriers qui rentraient chez eux.

Des dinars accumulés en Transierra et en Extrémadure, grâce aux entreprises militaires et peut-être aussi grâce au commerce avec les Musulmans, parvenaient aussi, sans doute, indirectement, dans le Nord. Au XII^e siècle le repeuplement de la Meseta est achevé. Le vide qui séparait encore, à la fin du XI^e siècle le royaume de Tolède des anciens pays chrétiens avait été comblé par l'implantation et le développement d'une série de villes dont les plus importantes étaient Avila, Ségovie, Sepúlveda, Salamanque. Elles jouaient un rôle très actif dans les raids en territoire musulman. Elles constituaient autant de relais entre le nord et le sud du royaume léonais-castillan. C'étaient des étapes militaires et aussi, probablement, des étapes commerciales

⁸¹ Archivo Histórico Nacional, Tombo de Sobrado, II, f. 55 v.

⁸² C'est l'impression que j'ai retirée de sondages malheureusement assez peu étendus.

⁸³ Le récit in *Chronica Adefonsi Imperatoris*.

⁸⁴ La *Chronica Adefonsi Imperatoris* met l'accent sur les profits de la guerre: «... et accepit magna spolia eorum, et captivationem hominum et mulierum parvulorum quorum non erat numerus; aurum et argentum, vestes pretiosissimas abundanter...» (éd. SÁNCHEZ BELDA, p. 93); «... et civitas Salamantiae facta est magna et inclita militum et peditum et dives valde» (p. 98).

par où le flot d'or venu de la zone musulmane, et qui excédait les besoins locaux, rejoignait finalement les pays situés au-delà du Duero. Flot d'or? C'est bien l'impression que laisse la lecture des documents. Une sorte de marée, qui a son origine en Afrique, recouvre la plus grande partie du royaume et vient buter contre le bastion galicien.

2. Cet afflux d'or se produit au moment où les relations commerciales avec l'Europe s'intensifient. Sur la côte atlantique, des ports naissent ou renaissent. Oviedo et Avilés reçoivent des *fueros*, et des colonies étrangères s'y installent⁸⁵. Les tissus flamands commencent à arriver dans la Péninsule. D'où le besoin de numéraire, pour solder les achats de marchandises importées. Le *morabeti* était le bienvenu, et par là s'explique son succès, notamment dans les Asturies. Il est possible que le léger retard de la Castille et du Léon, en revanche, soit dû au fait que le numéraire n'y manquait pas. Quant à la Galice, le pèlerinage y faisait affluer les deniers occidentaux, et les liens avec l'Europe y étaient plus étroits qu'ailleurs⁸⁶.

Lorsque'Alphonse VIII de Castille décida de frapper des *morabetis*, il y avait plus de trente ans que les pièces almoravides circulaient dans le centre et dans le nord de l'Espagne. A partir de 1173, les documents de Tolède mentionnent les *mitcales de oro alfonsi*; une seconde émission eut lieu aux alentours de 1187⁸⁷. Désormais, le *morabeti* ou *aureus* est la monnaie officielle du royaume, un moyen de paiement et aussi une monnaie de compte. Sans doute évalue-t-on aussi toujours en sous, et beaucoup de paiements se font-ils en deniers: la coexistence des deux systèmes monétaires a eu pour conséquence l'établissement d'un rapport entre le *morabeti* et le sou qui était de 1/7 à la fin du XIII^e siècle. Ce que l'on n'avait pas osé ou voulu faire au moment où s'affaiblissait et disparaissait le Califat de Cordoue était entrepris au moment où la puissance almohade était à son apogée: la Castille adoptait officiellement le système monétaire musulman, sans d'ailleurs renoncer à la frappe des deniers⁸⁸.

⁸⁵ La langue du *fuero* d'Avilés est à demi provençale. Cf. R. LAPESA, *Asturiano y provençal en el fuero de Avilés*, Salamanque, 1948.

⁸⁶ La disparition de la piraterie almoravide, grâce aux efforts de l'archevêque Gelmírez, a rendu plus sûres les relations maritimes avec l'Europe.

⁸⁷ A. GONZÁLEZ PALENCIA, *Los mozárabes*, I, 103, pp. 73-74: 30 *mitcales* d'or *alfonsi*; *Id.* I, 188, p. 141: 5 *mitcales* d'or *alfonsi*, nouveaux.

⁸⁸ Il est assez caractéristique que les deniers, si l'on en juge par leur nom, aient été frappés dans le nord, à Burgos. Ce sont les *dineros burgaleses*.

Le souci que l'on eut de frapper d'abord des pièces très proches par leur type des pièces musulmanes prouve le prestige de celles-ci et la faveur dont elles jouissaient auprès des Chrétiens. Alphonse VIII a utilisé cette faveur au profit du trésor royal. Il a pu le faire parce que le royaume de Castille était assez solidement constitué, et que son indépendance était assez fortement assise: il n'y avait plus aucun risque à emprunter aux musulmans leurs usages monétaires⁸⁹.

Faut-il aller plus loin? Les influences occidentales, si fortes au début du XII^e siècle n'ont plus à la fin du siècle le même caractère impétueux. Les «francigeni» n'accourent plus en Espagne. Ce ne sont plus des étrangers mais des prélats et des abbés castillans qui sont à la tête des diocèses et des abbayes. La Castille trouve son équilibre. Sans s'y soumettre aveuglément, elle ne renie aucun des apports d'une histoire complexe; pas plus ceux de l'Islam, si puissants dans une partie de son territoire, que ceux de l'Occident. Sans doute l'adoption officielle du *morabeti* n'a-t'elle pas été le résultat d'une volonté consciente d'équilibre entre des influences diverses. Mais elle se situe dans un «climat»: on tendait vers une conciliation de ces influences. Le domaine monétaire ne pouvait demeurer à l'écart.

L'histoire monétaire de l'Espagne du nord et du centre est passée par plusieurs phases entre le début du IX^e siècle et la fin du XII^e siècle. On est allé de la pénurie à l'abondance, de l'emploi de procédés de remplacement (troc, substituts) à l'usage généralisé de la monnaie métallique. Le rythme de cette évolution a suivi celui des événements politiques et militaires. Dans cette histoire, la coupure essentielle se situe dans le deuxième tiers du XII^e siècle. La monnaie s'impose alors définitivement et sans partage grâce à la convergence d'une série de facteurs favorables: offensives chrétiennes et intensification des relations économiques avec l'Europe.

Ces conclusions ont un caractère provisoire. Je souhaite qu'elles soient bientôt infirmées ou confirmées, dans leur ensemble ou sur certains points, par des recherches plus étendues.

J. GAUTIER DALCHÉ
Université de Nice

⁸⁹ Selon une hypothèse intéressante de A. VIVES ESCUDERO, *La moneda castellana* (pp. 15-17), il y aurait un lien étroit entre la décision d'Alphonse VIII et la cessation de la frappe de dinars almoravides à Murcie en 1170.

ANNEXES

Je crois nécessaire de donner quelques mots d'explication sur les principes qui m'ont guidé dans l'établissement des tableaux ci-joints.

Nous n'aurons une vue complète de l'histoire monétaire des différentes régions de la Péninsule au Moyen âge que lorsque toute la documentation aura été systématiquement exploitée. Cette oeuvre ne pourra être réalisée que par un travail d'équipe.

Comme je désirais cependant donner un aperçu de l'évolution des faits monétaires dans certaines de ces régions, j'ai estimé que le meilleur moyen était de choisir pour chacune d'elles un ou deux grands établissements monastiques. Compte tenu de leur importance et du nombre des documents conservés dans leurs archives, ils offrent vraisemblablement une image assez fidèle des usages locaux en matière de monnaie. En combinant les données de chacun d'eux, on aurait obtenu des séries plus complètes, mais cela aurait entraîné une déformation de la réalité.

Pour un même établissement, on a établi plusieurs tableaux, correspondant aux grandes phases de l'évolution (disparition du sou d'or, apparition du morabeti, par exemple), lorsque l'on disposait d'un nombre suffisant de documents.

J'ai négligé les détails des évaluations et des paiements, tels qu'on les trouve, entre autres, dans les tableaux annexés aux études sur le coût de la vie des professeurs Sánchez-Albornoz et Sáez. Mon propos était différent du leur. J'ai voulu simplement mettre en évidence les *usages monétaires*.

1. *Troc*. J'ai rangé dans la catégorie «troc», les paiements en *modios* (et sous-multiples), chaque fois qu'il était précisé qu'il s'agissait de *modios* de céréales.

2. *Substituts*. Chaque fois que le *modio* (ou ses sous-multiples) apparaît comme moyen d'indiquer une *valeur*, il est rangé dans la catégorie «*substituts*».

3. *Monnaie*. Il n'est pas toujours facile de discerner les cas où la monnaie sert de moyen d'évaluation de ceux où elle est utilisée comme moyen de paiement; les cas où les paiements se font en pièces de ceux où ils se font en lingots. Lorsqu'il y a évidence, on a utilisé les signes suivants:

- E = évaluation.
- A = paiements en argent (non monnayé).
- D = deniers.
- DA = deniers angevins.
- DM = deniers de Melgueil.
- MR = moneta regis.

Les «modios» sont parfois qualifiés de *soldare*, le bétail utilisé comme substitut peut être dit *modiale*. Ces qualificatifs sont représentés, respectivement par: (S) et (M).

Les imperfections de ces tableaux sont trop évidentes pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Elles tiennent en partie à la nature de la documentation qui constitue trop rarement des séries complètes et serrées couvrant toute la période envisagée. J'ai seulement voulu montrer ce qui pourrait être fait, et certainement mieux fait. Je suis persuadé que l'étude des faits monétaires permettrait de renouveler sur plusieurs points l'histoire médiévale de la Castille.

A. ASTURIES

I. *Cartulaire de San Vicente de Oviedo* (ed. L. SERRANO)

1) 887 - 1084

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE	SUBSTITUTS		TROC
			MODIO	BÉTAIL	
1-I-887	3, p. 4-5				+
31-V-887	4, p. 5-6				+
7-V-931	9, p. 9-10		+		
15-XII-946	10, p. 10-11				+
17-VI-948	12, p. 12-13				+
10-VII-949	13, p. 13-14		+		
26-V-950	14, p. 14-15		+		
28-VI-959	15, p. 15		+		
30-I-978	18, p. 17-18				+
6-V-978	21, p. 20-21				+
11-VI-978	22, p. 21-22		+		
1-I-980	23, p. 22-23				+
17-VII-994	26, p. 26				+
x ^e siècle	27, p. 26-27				+
30-I-1037	30, p. 33-34		+		
10-II-1042	35, p. 37-38				+
2-X-1043	37, p. 40-41		+		
23-IX-1049	46, p. 53		+		
2-III-1050	47, p. 54				+
8-II-1055	50, p. 57-58		+		
29-IV-1055	51, p. 58-59		+		
7-VI-1055	53, p. 60-61		+		
21-XII-1055	54, p. 61		+		
22-II-1057	55, p. 62				+
17-III-1057	57, p. 63-64				+
30-V-1057	58, p. 65-66		+		
29-III-1058	60, p. 66-67		+		
9-IX-1058	61, p. 67-68				+
25-VI-1069	64, p. 71-72		+		
1072	71, p. 78-79				+
12-XI-1078	78, p. 85-86		+		
27-III-1080	83, p. 92		+		
8-X-1080	85, p. 95		+		
27-VII-1082	87, p. 96-97		+		
14-II-1083	89, p. 98-99		+		
18-IV-1083	90, p. 94		+		
23-IV-1083	92, p. 101		+		
24-V-1083	93, p. 101-102		+		
19-XII-1084	95, p. 103-104		+		
		0	24	0	15

2) 1086 - 1136

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE SOU D'ARGENT	SUBSTITUTS		TROC
			MODIO	BÉTAIL	
15-VIII-1086	100, p. 107-108	+ (A)			
12-X-1087	102, p. 110-111	+ (A)			
XI-1088	105, p. 113		+		
VI-1089	105, p. 113-114				+
XI-1090	107, p. 114-115	+	+		
15-VI-1092	110, p. 117		+		
18-VIII-1092	111, p. 118-119		+		
6-II-1094	112, p. 119-120		+		
22-III-1095	114, p. 121		+		
30-IX-1095	115, p. 122 123	+			
17-VI-1101	123, p. 130	+ (D)			
18-VI-1101	123 bis, p. 131-132		+	+	
30-IV-1104	127, p. 135				+
4-XI-1104	128, p. 135				+
31-VII-1105	129, p. 135		+		
20-IX-1106	131, p. 137				+
2-VII-1110	136, p. 141	+			
27-VIII-1111	138, p. 142-143		+		+
24-V-1113	139, p. 143		+		
22-XII-1113	141, p. 144		+		
14-VI-1114	142, p. 144		+		
17-VI-1114	143, p. 000		+		+
12-VII-1114	145, p. 141-147		+		
27-II-1115	147, p. 148		+		
8-III-1115	148, p. 148-149				+
IV-1116	152, p. 153		+		
11-II-1122	157, p. 156-157		+		
26-III-1124	162, p. 159-160		+		+
V-1124	163, p. 160		+		
1124	164, p. 160				+
29-XI-1127	166, p. 161	+			
22-IV-1131	171, p. 163-164		+		
22-IV-1132	176, p. 169-170				+
4-IV-1134	180, p. 175-176		+		
7-IX-1134	182, p. 177		+		
XII-1135	185, p. 178-179		+		
III-1136	186, p. 179		+		
		7	24	1	10

3) 1136 - 1198

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBSTITUTS		TROC
		MORABETI	SOU	MODIO	BÉTAIL	
13-V-1136	187, p. 179-180	+ (E)				
31-XII-1136	188, p. 180-181					+
13-IV-1137	189, p. 181	+				
1140	191, p. 183			+		
1-III-1140	192, p. 183			+		
III-1142	199, p. 190-191		+ (DM)			
IV-1142	200, p. 191		+ (D)			+
IV-1142	201, p. 191-192					+
VII-1142	202, p. 192	+				
23-IV-1144	205, p. 194			+		
XII-1146	211, p. 202			+		
29-IV-1147	213, p. 204		+			
I-1148	217, p. 208-209		+ (D)		+	
III-1148	218, p. 209			+		
IV-1148	219, p. 210		+			
VI-1148	222, p. 211-212			+		
29-III-1150	228, p. 217-218	+				
IV-1154	236, p. 227			+		
18-III-1155	241, p. 230-231		+			
VI-1162	267, p. 255-256		+ (D)	+		+
V-1163	269, p. 256-257		+ (D)			
V-1163	270, p. 257			+		
V-1163	271, p. 257			+		
V-1163	272, p. 258			+		
V-1163	273, p. 258-259			+		
12-VI-1168	280, p. 264		+			
XII-1168	281, p. 264-265	+				
15-VIII-1177	297, p. 274-275		+ (DA)			
18-III-1178	297 ter, p. 275	+	+ (D)			
18-III-1178	297 ter, p. 275		+ (D)			
18-III-1178	297 ter, p. 275		+ (DA)			
12-X-1179	301, p. 179	+				
20-X-1190 (?)	310, p. 283-284		+			
III-1194	280, p. 264	+				
6-III-1195	316, p. 287-288	+ (E)	+			
9-IV-1196	302, p. 279	+				
15-VI-1196	317, p. 188	+				
12-I-1198	319, p. 289-290	+				
		12	15	12	1	4

II. *Libro Registro de Corias* (ed. FLORIANO)

1) 1018 - 1136

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE SOU D'ARGENT	SUBSTITUTS		TROC
			MODIO	BÉTAIL	
1018	I, 475, p. 149				+
1052	I, 28, p. 16-17				+
1052	I, 28, p. 16-17		+		
1052	I, 28, p. 16-17				+
1052	I, 431, p. 132-133				+
1062-1072	I, 199, p. 61				+
1062-1072	I, 199, p. 61	+			
1062-1072	I, 199, p. 61	+			
1062-1072	I, 199, p. 61			+	+
1062-1072	I, 199, p. 61				+
1065	I, 347, p. 103				+
1070	I, 24, p. 16		+		
1077	I, 408, p. 121				+
1077	I, 156, p. 49	+			+
1079	I, 70, p. 27-28	+			
1082	I, 56, p. 24	+		+	
1085	I, 69, p. 27				+
1091	I, 378, p. 110	+ (E)			
1092	I, 45, p. 22		+		
1092	I, 322, p. 96-97			+	+
1098	I, 42, p. 21	+			
1098	I, 42, p. 21				+
1101	I, 61, p. 24		+		
1102	I, 51, p. 23	+			+
1102	I, 51, p. 23				+
1102	I, 101, p. 34-35		+		
1102	I, 101, p. 34-35				+
1102	I, 101, p. 34-35				+
1102	I, 101, p. 34-35				+
1102	I, 40, p. 20-21	+			+
1105	I, 195, p. 60				+
1107	I, 272, p. 79	+ (E)			
1107	I, 296, p. 86-87	+			
1107	I, 370, p. 107-108	+ (E)			
1107	I, 343, p. 102	+			+
1109	I, 407, p. 120			+	
1112	I, 143, p. 46	+			
1112	I, 162, p. 51			+	
1112	I, 59, p. 24		+	+	+
1115	I, 305, p. 89		+		
1115	I, 305, p. 89				+
1123	I, 275, p. 80-81	+ (E)			
1124	I, 294, p. 86	+			
1128	I, 44, p. 21-22			+	+
1129	I, 377, p. 110	+			
1131	I, 162, p. 51		+		+
1136	I, 463, p. 146		+		
		17	9	7	25

2) 1137 - 1201

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBSTITUTS		TROC
		MORABETI	SOU	MODIO	BÉTAIL	
1137	I, 415, p. 124	+ (E)				
1139	I, 424, p. 129					+
1155	I, 389, p. 113					+
1159	I, 411, p. 122	+ (E)				
1158-1161	I, 200, p. 62					+
1158-1161	I, 200, p. 62					+
1158-1161	I, 200, p. 62					+
1158-1161	I, 200, p. 62					+
1158-1161	I, 200, p. 62					+
1158-1161	I, 200, p. 62			+		
1170	I, 269, p. 79			+		
1175	I, 39, p. 20			+		
1176	I, 39, p. 20			+		
1176	I, 39, p. 20					+
1176	I, 39, p. 20			+		
1176	I, 211, p. 66-67	+				
1177	I, 419, p. 127	+				
1181	I, 374, p. 109					+
1185	I, 156, p. 49		+			
1187	I, 263, p. 76-77		+ (T)			
1191	I, 144, p. 46-47		+			
1198	I, 46, p. 22		+ (T)			
1201	I, 476, p. 149					+
		4	4	5	0	10

B. LIÉBANA

Cartulario de Santo Toribio de Liébana (ed. SÁNCHEZ BELDA)

1) 796-930

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE SOU D'OR	SUBSTITUTS		TROC
			MODIO	BÉTAIL	
18-X-796	2, p. 4-5	+ (E)			
1-VII-827	4, p. 7-8	+ (E)			+
15-IV-868	11, p. 16-17	+ (E)	+		
1-V-884	15, p. 20-21		+		
20-III-914	18, p. 23	+ (E)			
20-IV-915	20, p. 25-26	+ (E)			
20-V-916	21, p. 26-27		+		+
13-IX-916	23, p. 28-29	+ (E)			
25-XI-918	25, p. 31-32		+		
24-IV-920	26, p. 32-33		+		
24-IV-921	27, p. 33-34	+ (E)			
13-I-925	32, p. 38-39	+ (E)			
3-VI-927	36, p. 44				+
13-X-928	37, p. 45-46				+
11-III-929	38, p. 46-47				+
26-III-930	39, p. 47-48				+
17-XII-930	40, p. 48-49	+			
		9	5	0	6

2) 932 - 1089

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE SOU D'ARGENT	SUBSTITUTS		TROC
			MODIO	BÉTAIL	
915-932	42, p. 50-51		+		
19-IV-933	43, p. 51-52				+
30-VI-941	46, p. 55-56		+		
942	48, p. 57		+		
3-VI-959	57, p. 69-70				+
13-XII-961	59, p. 72				+
15-V-962	65, p. 77-78				+
7-VII-980	75, p. 88-89	+ (E)			+
2-VI-1001	78, p. 92-93		+		
9-VIII-1001	79, p. 93-94				+
25-XII-1001	80, p. 94-95				+
24-II-1036	83, p. 97-99		+		
30-III-1058 (?)	87, p. 104				+
1-IV-1058 (?)	88, p. 105		+		
24-IV-1072	97, p. 117		+		
20-III-1089	100, p. 121-122				+
20-III-1089	99, p. 120	+			+
20-III-1089	101, p. 122				
20-III-1089	102, p. 123	+			+
		3	7	0	11

C. GALICE

I. *Cartulario de Celanova (AHN)*

1) 879 - 1005

DATE	RÉFÉRENCE	M O N N A I E						SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'OR	TRÉMIS	SOLIDI GALICENSES	SOLDARES	SOU D'ARGENT	ARGENTEOS	MODIO	BÉTAIL	
1-III-879	f ^o 151 v ^o									
II-884	f ^o 87 r ^o				+					+
I-885	f ^o 128 v ^o			+(E)						
904	f ^o 27									
XII-905	f ^o 43			+(E)				+		
922	f ^o 149									
VI-923	f ^o 76 r ^o				+	+(?)				
XII-924	f ^o 60 r ^o					+(?)				
927	f ^o 88 v ^o -89 v ^o									+
928	f ^o 84 v ^o					+(E)		+		+
VI-931	f ^o 60							+		
V-934	f ^o 85 v ^o							+		
935	f ^o 80 r ^o -v ^o		+(E)					+(S)		
937	f ^o 193 v ^o -194 r ^o		+(E)							
938	f ^o 5 v ^o -6 v ^o	+(E)								
V-939	f ^o 85 v ^o							+(S)		
941	f ^o 154 r ^o				+					
VI-941	f ^o 147 r ^o								+(M)	
V-942	f ^o 92 v ^o					+(E)	+			
V-942	f ^o 164 r ^o							+		
III-943	f ^o 151 r ^o									+
II-945	f ^o 174 r ^o									+
1-XII-946	f ^o 149 v ^o					+			+(M)	
I-948	f ^o 173 r ^o				+					
IV-950	f ^o 141 r ^o	+(?)						+		

DATE	RÉFÉRENCE	M O N N A I E						SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'OR	TRÉMIS	SOLIDI GALICENSES	SOLDARES	SOU D'ARGENT	ARGENTEOS	MODIO	BÉTAIL	
951	fo 140 r ^o									+
951	fo 141 v ^o					+(E)				
951	fo 191 v ^o -192 r ^o					+(?)				
951	fo 191 v ^o -192 r ^o					+(?)	+			
951	fo 61 v ^o							+		
951	fo 61 v ^o				+					
951	fo 61 v ^o	+(E)								
953	fo 18 r ^o -v ^o								+	
954	fo 147 v ^o									+
955	fo 60 r ^o -v ^o									+
III-956	fo 146 v ^o							+		
V-956	fo 146 v ^o							+		+
I-957	fo 26 r ^o							+		
I-960	fo 60 v ^o									+
I-961	fo 164 v ^o				+					
IV-961	fo 142 r ^o			+(E)				+		
IV-961	fo 147 v ^o -148 r ^o							+		
IV-961	fo 145 v ^o							+		
IV-961	fo 147 r ^o		+(E)					+	+(M)	
VII-961	fo 163 v ^o									+
IX-961	fo 61 v ^o	+(E)			+			+		
961	fo 147 v ^o									+
961	fo 141 r ^o -v ^o								+	
961	fo 141 r ^o -v ^o	+(?)								
961	fo 144 v ^o -145 r ^o							+		
961	fo 143 r ^o							+		
961	fo 146 r ^o							+		
961	fo 142 v ^o							+		
I-962	fo 145 r ^o					+(E)				
III-962	fo 146 v ^o							+		

DATE	RÉFÉRENCE	M O N N A I E						SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'OR	TRÉMIS	SOLIDI GALICENSES	SOLDARES	SOU D'ARGENT	ARGENTEOS	MODIO	BÉTAIL	
III-962	f° 140 v°									
IV-962	f° 147 r°								+(M)	
962	f° 144 r°							+		
962	f° 144 r°		+(E)							
963	f° 142 r°							+		
964	f° 145 r°									+
964	f° 141 r°							+		
964	f° 141 r°							+		
966 (?)	f° 145 r°							+		
967	f° 141 v°							+		
IX-967	f° 141 v°									+
VI-979	f° 61 v°									+
II-980	f° 126 v°-127 r°									+
VIII-983	f° 149 r°							+		
VI-983	f° 150 v°					+				
IV-985	f° 172 r°					+				
987	f° 145 v°-146 r°									+
987	f° 145 v°-146 r°							+		
989	f° 125 v°							+		
990	f° 145 r°	+(E)								
991	f° 89 v°		+(E)					+		
991	f° 89 v°									+
X-991	f° 89 v°								+	
995	f° 125 r°					+	+		+	+
997	f° 125 r°							+		
V-1000	f° 66 v°							+		
I-1001	f° 190 v°			+(E)						
II-1001	f° 67 r°					+(?)			+	
IV-1001	f° 67 v°							+		
1001	f° 129 r°							+		
1003	f° 66							+		

DATE	RÉFÉRENCE	M O N N A I E						SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'OR	TRÉMIS	SOLIDI GALICENES	SOLDARES	SOU D'ARGENT	ARGENTEOS	MODIO	BÉTAIL	
I-1005	f ^o 66 v ^o							+		
II-1005	f ^o 66 v ^o			+(E)				+		
V-1005	f ^o 66							+		
XII-1005	f ^o 196 v ^o							+		
1005	f ^o 71 v ^o					+(?)		+		
1005	f ^o 66 v ^o							+		
1005	f ^o 67 r ^o							+		
1005	f ^o 67 v ^o							+		
1005	f ^o 67 v ^o		+(E)							
1005	f ^o 67 v ^o		+(E)							
1005	f ^o 136 r ^o							+		
		6	7	5	7	14	3	44	9	19

2) 1007 - 1065

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE SOU D'ARGENT	SUBSTITUTS		TROC
			MODIO	BÉTAIL	
1007	f° 68 r°	+ (E)			
1007	f° 67				
1007	f° 69		+		+
1007	f° 69				+
1007	f° 69 v°	+ (E)	+		
1007	f° 69 v°		+		
1007	f° 69 v°		+		
1007	f° 69 v°		+		
1007	f° 70 r°		+		
1007	f° 70 v°		+		
1007	f° 70 v°		+		
1007	f° 70 v°		+		
1007	f° 70 v°		+		
1007	f° 70 v°-71 r°		+		+
1007	f° 71 r°		+		+
1007	f° 71 v°		+		
1007	f° 71 v°	+ (E)			
1008	f° 127 r°		+		
1009	f° 71 r°	+ (E)			
1009	f° 71 r°	+ (E)			
1009	f° 71 v°		+		
1009	f° 128 r°		+		
1009	f° 138 v°		+		
1000-1010	f° 70 v°-73 v°	+ (E)			
1000-1010	f° 70 v°-73 v°	+ (E)			
1000-1010	f° 70 v°-73 v°		+		
1000-1010	f° 68 v°-70 r°		+		
1000-1010	f° 68 v°-70 r°		+		
1000-1010	f° 70 v°-73 v°	+ (E)			
1000-1010	f° 70 v°-73 v°	+ (E)			
1000-1010	f° 70 v°-73 v°		+		
1000-1010	f° 70 v°-73 v°	+ (E)			
1010	f° 63 r°-65 v°		+		
1010	f° 63 r°-65 v°		+		
1010	f° 63 r°-65 v°	+ (E)			
1010	f° 120 v°-121 r°		+		
1010	f° 123 r°		+		
1010	f° 123 r°		+		
III-1010	f° 149 r°		+		
1-III-1010	—	+			
VII-1013	f° 120 v°		+		
1013	f° 126 r°		+		
1013	f° 135 v°		+		
1013	f° 120 v°		+		

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE SOU D'ARGENT	SUBSTITUTS		TROC
			MODIO	BÉTAIL	
1013	f° 120 v°		+		
1013	f° 120 v°		+		
1015	f° 144 v°		+		
IV-1015	f° 121 r°-v°		+		
1016	f° 121 v°-122 r°		+		
1018	f° 134 v°		+		
1020	f° 90 r°-v°		+		
I-1025	f° 120 r°		+		
1025	f° 160 v°-161 r°				
1025	f° 160 v°-161 r°			+	
I-1026	—	+	+		
I-1026	f° 127 v°		+		
IV-1027	f° 34 v°		+		
X-1027	f° 123 v°		+		
1027	f° 123 r°		+		
1028	f° 128 r°		+		
X-1030	f° 124 r°-v°		+		
1030	f° 10 r°		+		
1031	f° 122 v°		+		
III-1031	f° 45		+		
1032	f° 150 r°-v°		+		
1032	f° 150 r°-v°		+		
III-1032	f° 161 v°				+
1033	f° 119 v°		+		
1034	f° 125 r°		+		
1036	f° 12 r°		+		
1039	f° 125				+
1039	f° 67 r°-v°		+		
1039	—		+		
1041	f° 92 r°	+ (E)			
1042	f° 51 v°		+		
1044	f° 147 v°-148 r°		+		
1044	f° 129 r°		+		
1052	f° 125 v°-126 r°		+		
1060	f° 182 v°-183 r°		+		
1065	f° 11 v°		+		
1065	f° 47 r° v°		+		
1065	f° 186 v°	+ (E)	+		
		15	63	1	6

3) 1069 - 1106

DATE	RÉFÉRENCE	SOU D'ARGENT	SUBSTITUTS		TROC
			MODIO	BÉTAIL	
1069	f° 178 r°	+ (E)			
1073	f° 170 v°	+ (E)			
1078	f° 35 r°	+ (E)			
1079	f° 178 v°	+ (E)			
1091	f° 50 r°		+		
1093	f° 113 v°	+ (E)			
1094	f° 46 r°-v°	+ (MR)			
1095	f° 81 v°-82 r°				+
1098	f° 48 v°	+ (MR)			
1099	—				+
1100	f° 36	+ (MR)			
1102	—				+
1103	f° 163 v°	+			
1106	f° 20 r°		+		
		9	2	0	3

II. *Tumbo de Sobrado (Archivo Histórico Nacional)*

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'ARGENT	MORABETI	MODIO	BÉTAIL	
1122	II, 48 r ^o			+		
1140	II, 60 v ^o	+				
1140	II, 60 v ^o	+				
1140	II, 60 v ^o	+				
1159	II, 149 r ^o	+				
1161	II, 34 v ^o	+(E)				
1164	I, 66 v ^o	+				
1164	II, 60 r ^o	+(E)				
1165	II, 133 v ^o	+(E)				
1165	II, 55 v ^o		+			
1165	I, 149 v ^o	+(E)				
1167	I, 63 r ^o		+			
1168	I, 71 v ^o	+				
1170	II, 126 r ^o	+				
1171	I, 160 r ^o	+				
1171	I, 160 v ^o	+				
1177	II, 38 r ^o	+				
1177	II, 38 r ^o		+(E)			
1182	I, 85 r ^o	+				
1184	I, 81 v ^o	+				
1188	I, 177 r ^o	+(DA)				
1190	I, 78 v ^o	+				
XII ^e -XIII ^e siècle	I, 194 v ^o	+(E)				
		19	3	1	0	0

D. LEÓN

I. *Becerro Gótico de Sabagún (AHN)*

880 - 1106

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'ARGENT	ARGENZOS	MODIO	BÉTAIL	
880 (?)	fo 150 v ^o					+
VIII-880 (?)	fo 150 v ^o					+
25-VIII-905	fo 150 v ^o					+
V-906	—					+
VI-910	fo 128 r ^o					+
1-V-1916	fo 106 r ^o					+
I-916	fo 230 r ^o					+
927	fo 150 v ^o					+
VIII-928	fo 158 r ^o					+
VIII-930	fo 171	+				+
VIII-930	fo 181 v ^o -182 r ^o					+
VI-930	fo 204 v ^o -205 r ^o		+			
VII-930	fo 221 r ^o	+				
1-VIII-931	fo 176 v ^o -177 r ^o	+				
VII-932	fo 177 r ^o		+			
VIII-932	fo 192 v ^o	+(E)				
X-932	fo 215 v ^o					+
932	fo 203 r ^o					+
1-II-933	fo 217 v ^o	+(E)				
IX-933	fo 214 v ^o					+
933	fo 46 r ^o	+				+
VIII-934	fo 158 r ^o	+(E)				
935	fo 46 r ^o					+
VI-935	fo 201 v ^o					+
VI-936	fo 155 r ^o					+
VIII-936	fo 171 v ^o					+
XII-936	fo 198 v ^o					+
936	fo 46 r ^o		+			
936	fo 46 r ^o	+				
1-I-937	fo 45 v ^o	+				
II-937	fo 130 v ^o	+				
1-VII-937	fo 181 v ^o					+
X-937	fo 198 r ^o					+
937	fo 46 r ^o					+
937	fo 45 v ^o -46 r ^o		+			
II-938	fo 225 r ^o					+
IV-938	fo 203 v ^o	+				
I-940	fo 198 v ^o					+
III-941	fo 177 v ^o	+(E)				
IV-941	fo 213 r ^o					
XIII-941	fo 233 v ^o	+				+
VI-942	fo 212 v ^o	+				

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'ARGENT	ARGENZOS	MODIO	BÉTAIL	
VIII-942	f° 241 v°					
X-942	f° 161 r°	+	+			
II-943	f° 161 r°		+			
II-943	f° 215 v°	+				
VI-943	f° 192 r°					+
VII-943	f° 221 v°	+				
VIII-943	f° 217 r°					+
IX-943	f° 221 r°					+
II-945	f° 225 r°	+				
VII-945	f° 58 r°		+			
945	f° 58 r°		+			
IX-947	f° 158 v°					
X-947	f° 176 v°	+				+
1-V-948	f° 213 v°					
V-948	f° 207 v°	+(E)				+
XII-948	f° 216 v°					
III-949	f° 204 v°	+(E)				+
V-949	f° 230 r°	+				
VIII-949	f° 135 r°-v°	+				+
IX-949	f° 171 r°					
X-949	f° 223 r°					+
XI-949	f° 217 r°					+
950	f° 177 r°-v°					+
II-950	f° 58 r°	+(E)				+
II-950	f° 58 v°		+			
III-950	f° 186 r°	+(E)				
III-950	f° 229 v°-230 r°					+
V-950	f° 63 v°	+				
IV-951	f° 226 r°	+				+
V-951	f° 58 r°	+				+
IX-952	f° 211 r°					+
X-953	f° 222 v°-223 r°					+
1-XI-953	f° 156 v°	+(E)				
II-954	f° 184 v°		+			
III-954	f° 184 v°-185 r°	+				
V-954	f° 222 r°	+				
VIII-954	f° 160 v°-161 r°	+				
VIII-954	f° 209 r°			+		
IX-954	f° 192 r°					+
XI-954	f° 58 r°	+(E)				+
VIII-955	f° 225 v°	+				+
I-956	f° 227 r°					+
III-956	f° 226 v°-227 r°	+				
IV-956	f° 223 r°					+
VII-956	f° 230 r°					+
V-957	f° 160 r°-v°	+				
X-957	f° 205 r°-v°					+

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'ARGENT	ARGENZOS	MODIO	BÉTAIL	
958	fo 136 2 ^o					+
V-958	fo 198 2 ^o	+ (E)				
III-959	fo 197 v ^o					+
XI-959	fo 152 v ^o -153 r ^o	+ (E)				
1-XII-959	fo 206 v ^o -207 r ^o	+				
1-I-960	fo 216 v ^o					+
IX-960	fo 228 r ^o v ^o					+
XI-960	fo 217 v ^o		+			
XII-960	fo 51 v ^o -52 r ^o	+				
X-960	fo 209 v ^o	+				+
960	fo 76 v ^o	+ (E)				
I-961	fo 221 v ^o					+
III-961	fo 203 v ^o	+				
1-VII-961	fo 229 r ^o					+
X-961	fo 193 v ^o	+ (E)				
961	fo 74 r ^o	+ (E)				
961	fo 192 v ^o -193 r ^o	+				
IV-962	fo 154 r ^o	+				
V-962	fo 155 v ^o					+
VI-962	fo 216 v ^o					+
IX-962	214 v ^o -215 r ^o	+ (E)				
IX-962	fo 215 r ^o		+			
1-VI-963	fo 137 v ^o -138 r ^o	+				
VI-963	fo 194 r ^o -v ^o	+	+			
VI-963	fo 208 r ^o					+
IX-963	fo 224 r ^o	+				
XII-963	fo 130 v ^o	+				
XI-964	fo 207 v ^o	+				
III-965	fo 210 r ^o	+ (E)				
IV-965	fo 217 v ^o -218 r ^o	+ (E)				
V-965	fo 218 r ^o					+
965	fo 76 v ^o	+				
965	fo 76 v ^o	+ (E)				
965	fo 210 r ^o -v ^o					+
I-966	fo 118 r ^o	+				
V-967	fo 155 v ^o					+
VI-967	fo 51 v ^o					+
IX-967	fo 158 v ^o -159 r ^o	+				
IV-969	fo 213 r ^o -v ^o	+ (E)				
III-970	fo 206 r ^o -v ^o	+				
VI-970	fo 220 r ^o -v ^o	+				
XI-970	fo 192 v ^o					+
V-971	fo 75 r ^o	+ (E)				
XII-972	fo 47 r ^o	+				
VIII-973	fo 63 r ^o					+
XI-974	fo 214 v ^o	+ (E)				
975	fo 46 r ^o	+				

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'ARGENT	ARGENZOS	MODIO	BÉTAIL	
III-976	f ^o 206 r ^o	+				
VI-977	f ^o 106 v ^o					+
1-IV-978	f ^o 225 r ^o v ^o	+				
XII-978	f ^o 212 r ^o					+
II-979	f ^o 99 r ^o	+				
II-979	f ^o 99 r ^o	+				
II-979	f ^o 99 r ^o	+				
II-979	f ^o 99 r ^o		+			
II-979	f ^o 99 r ^o		+			
II-979	f ^o 99 r ^o	+				
II-979	f ^o 99 r ^o	+				
II-979	f ^o 99 r ^o	+				
II 979	f ^o 99 r ^o		+			+
XI-980	f ^o 208 v ^o	+				
II-983	f ^o 227 v ^o		+			+
IV-983	f ^o 186	+				
VIII-983	f ^o 206 r ^o	+				+
V-984	f ^o 178 r ^o					+
VI-984	f ^o 227 r ^o					+
VI-984	f ^o 229 r ^o	+(E)				+
IX-984	f ^o 192 r ^o	+	+			
X-984	f ^o 191 v ^o		+			
X-984	f ^o 191 v ^o	+				
X-984	f ^o 191 v ^o		+			
XI-988	f ^o 50 v ^o					+
1-VI-989	f ^o 206 v ^o	+				
V-997	f ^o 222 r ^o -v ^o		+			
VI-998	f ^o 225 v ^o					
V-1000	f ^o 196 r ^o	+				+
VI-1003	f ^o 212 v ^o	+				+
II-1004	f ^o 47 r ^o	+(E)				
VI-1006	f ^o 215 r ^o					+
VII-1006	f ^o 215 r ^o			+		
VII-1006	f ^o 215 r ^o			+		
VII-1006	f ^o 215 v ^o	+(E)				+
XI-1006	f ^o 213 r ^o			+		
IV-1007	f ^o 85	+(E)				
VII-1009	f ^o 210 v ^o					+
VI-1010	f ^o 214 r ^o		+			
VII-1011	f ^o 214 r ^o		+			
II-1016	f ^o 216 r ^o					+
X-1023	f ^o 43 v ^o	+(E)				
VII-1024	f ^o 231 v ^o	+				
IV-1026	f ^o 198 v ^o	+				
1-IX-1026	f ^o 196 r ^o					+
III-1030	f ^o 232 r ^o	+				

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'ARGENT	ARGENZOS	MODIO	RÉTAIL	
VIII-1036	f° 205 r°	+	(E)			
1-XII-1036	f° 102 r°	+				+
1041	f° 201 r°-v°	+	(E)			+
VIII-1041	f° 62 v°	+				
IX-1042	f° 218 r°	+				
II-1043	f° 204 r°	+				
IV-1045	f° 44 r°	+	(E)			
V-1045	f° 228 v°-229 r°	+				
II-1047	f° 55					+
X-1047	f° 223 v°	+				
X-1048	f° 53 v°	+	(E)			+
II-1049	f° 210 v°-211 r°	+	(E)			
V-1051	f° 201 r°	+				
VI-1051	f° 187 v°	+				+
XI-1051	f° 201 v°	+				
XII-1051	f° 55 r°					+
1051	f° 90 v°	+	(E)			
1051	f° 75 v°	+	(E)			
II-1052	f° 202 r°-203 v°	+	(E)			
IV-1052	f° 54					+
IX-1053	f° 154 r°	+				
IX-1053	f° 211 r°	+				
IV-1054	f° 203 v°-204 r°	+				
IV-1055	f° 154 v°	+	(E)			
XII-1056	f° 152 r°	+				
II-1057	f° 201 v°	+				
VIII-1057	f° 214 v°	+				
IX-1057	f° 63 v°-64 r°	+				
I-1058	f° 231 r°	+				
1-IV-1065	f° 189 v°	+	(E)			
I-1067	f° 212 v°					+
III-1067	f° 124 r°	+	(E)			+
IV-1067	f° 89 r°	+				
V-1067	f° 61 r°	+				
I-1068	f° 62 v°	+	(E)			
III-1068	f° 63 v°	+				
XI-1068	f° 62 r°	+				
IV-1069	f° 82 v°	+				
1069	f° 217 r°	+				
III-1071	f° 98 v°-99 r°	+				
1-IV-1071	f° 90 v°	+				
1071	f° 17 r°	+	(E)			
II-1072	f° 130 r°	+	(E)			
X-1072	f° 117 v°-118 r°	+				+
II-1074	f° 60 v°-61 r°	+				
II-1074	f° 69 v°	+	(E)			
X-1076	f° 222 v°	+				

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'ARGENT	ARGENZOS	MODIO	BÉTAIL	
XII-1076	fo 225 v ^o -226 r ^o	+				
V-1077	fo 57 v ^o	+				
IX-1077	fo 223 v ^o	+				
V-1078	fo 180 r ^o	+				
II-1080	fo 213 v ^o	+				
IX-1080	fo 94	+	(E)			
IX-1082	fo 105 v ^o -106 r ^o	+				
I-1083	fo 232 r ^o	+				
VIII-1083	fo 94 v ^o	+				
IV-1084	fo 231 v ^o -232 r ^o	+				
1-I-1085	fo 88	+				
V-1086	fo 189 v ^o -190 r ^o	+	(E)			
III-1087	fo 232 v ^o	+				
IX-1087	fo 212 r ^o	+				
1-III- 1089	fo 74 v ^o	+				
XII-1089	fo 191	+				
II-1090	fo 232 v ^o	+				
II-1091	fo 72 r ^o	+				
1-IX-1091	fo 153 v ^o -154 r ^o	+	(E)			
VI-1092	fo 64 r ^o	+				
III-1093	fo 99 r ^o	+				
1095	fo 72 r ^o	+				
V- 1097	fo 122 v ^o	+				+
IV-1098	fo 45 v ^o	+	(E)			
II-1099	fo 210 v ^o	+	(E)			
I-1100	fo 121	+				
XII-1100	fo 45 r ^o	+				
I-1101	fo 104 v ^o	+				
II-1101	fo 112	+				
VII-1102	fo 91 r ^o	+				
V-1103	fo 114 r ^o	+				
VIII-1104	fo 69 v ^o -70 r ^o	+				
I-1106	fo 113 r ^o	+				
I-1106	fo 113 r ^o	+	(E)			
II-1106	fo 44 v ^o -45 r ^o	+				
III-1106	fo 78 v ^o	+				
V-1106	fo 79 r ^o	+				
		170	23	5	0	92

II. *Santa María de Otero de las Dueñas (Archivo Episcopal de León)*
 (Catálogo de documentos del monasterio de Santa María de Otero de las Dueñas, ed.
 Raimundo RODRÍGUEZ, León, 1948)

1) 946 - 1131

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'ARGENT	ARGENZOS	MODIO	BÉTAIL	
946	1, p. 15			+		
949	4, p. 15					
950	5, p. 15	+				+
951	6, p. 16			+		+
959	7, p. 16					+
961	8, p. 16					+
961	9, p. 16			+		+
963	10, p. 16					+
964	11, p. 16					+
962	12, p. 16					+
973	13, p. 17					+
978	17, p. 17	+				
983	21, p. 18					+
987	22, p. 18	+(E)				
989	245, p. 19					+
992	25, p. 19					+
993	28, p. 19					+
999	33, p. 20			+		
999	34, p. 20	+(E)				
1000	36, p. 21	+(E)				
1001	37, p. 21	+				
1001	38, p. 21			+		
1002	41, p. 21					+
1002	43, p. 22	+	+			
1002	45, p. 22		+			
1002	46, p. 22		+			
1003	47, p. 22					+
1006	48, p. 23					+
1006	49, p. 23					+
1008	53, p. 23	+(E)				
1008	54, p. 24	+(E)				
1009	55, p. 24	+				
1009	56, p. 24					+
1010	57, p. 24	+				
1010	58, p. 24	+(E)				
1011	59, p. 24					+
1012	60, p. 33	+				
1012	61, p. 33	+(E)				
1014	63, p. 33	+(E)				
1013	65, p. 34		+			+
1015	67, p. 34					+

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'ARGENT	ARGENZOS	MODIO	BÉTAIL	
1015	70, p. 35	+ (E)				+
1016	73, p. 35	+				+
1018	77, p. 36	+ (E)				
1019	78, p. 36	+				
1019	81, p. 37	+				
1019	85, p. 38	+ (E)				
1020	88, p. 38			+		
1020	91, p. 39	+ (A)		+		
1021	92, p. 39	+				+
1021	93, p. 39	+				+
1021	95, p. 39-40					+
1021	96, p. 40					+
1021	97, p. 40	+ (E)				
1021	98, p. 40	+ (E)				
1021	99, p. 40	+ (E)				
1022	101, p. 41	+				
1022	102, p. 41	+				
1022	105, p. 41	+ (A)				+
1022	106, p. 41					+
1023	115, p. 43					+
1024	116, p. 43-44	+ (A)				
1024	118, p. 44					+
1024	119, p. 44	+ (A)				
1025	120, p. 45	+				
1026	122, p. 45					+
1027	124, p. 45-46	+ (E)				
1027	125, p. 46	+ (A)				
1027	127, p. 46					+
1028	130, p. 47	+				
1030	131, p. 47	+				+
1030	133, p. 47	+ (E)				
1032	136, p. 48	+				
1032	138, p. 49	+				
1033	141, p. 49					+
1033	140, p. 49		+			
1034	143, p. 50					+
1034	144, p. 50					+
1034	145, p. 50					+
1034	146, p. 50					+
1034	147, p. 50					+
1035	149, p. 51		+			
1035	151, p. 51	+ (E)				
1036	150 ¹ , p. 51	+				
1038	154, p. 52					+
1039	155, p. 52					+
1039	156, p. 52					+
1039	157, p. 52-53					+

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'ARGENT	ARGENZOS	MODIO	BÉTAIL	
1043	160, p. 53	+				+
1043	161, p. 53					+
1044	162, p. 54		+			
1045	165, p. 54			+		+
1045	167, p. 55					+
1046	168, p. 55					+
1047	170, p. 55					
1047	171, p. 56	+				+
1053	173, p. 56					+
1056	175, p. 56					+
1056	176, p. 56-57	+(A)				
1060	178, p. 57	+				
1063	179, p. 57					+
1064	180, p. 58	+(E)				
1065	181, p. 58	+				
1068	183, p. 58					+
1068	184, p. 58-59	+(A) +(E)				
1069	185, p. 59	+(E)				
1069	186, p. 59					+
1069	187, p. 59					+
1080	193, p. 61	+				
1081	194, p. 61	+				+
1086	196, p. 61	+				
1088	197, p. 62	+				
1090	199, p. 62	+(E)				
1090	200, p. 62	+				
1090	201, p. 62-63	+				
1095	205, p. 63	+				
1098	208, p. 64				+	+
1099	203, p. 63	+				
1099	204, p. 63	+				
1101	213, p. 65	+(D)				
1102	214, p. 65	+				
1104	216, p. 65-66	+				
1104	217, p. 66	+(MR)				
1108	218, p. 66	+				
1120	225, p. 68					+
1121	226, p. 68					+
1131	227, p. 68	+				+
		66	7	8	1	61

2) 1143-1200

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'ARGENT	MORABETI	MODIO	BÉTAIL	
1143	228, p. 69		+			
1143	229, p. 69		+			
1147	231, p. 69					+
1154	234, p. 70		+			
1158	235, p. 70-71		+			
1159	237, p. 71	+				
1161	238, p. 71		+			
1162	239, p. 71		+			
1174	243, p. 72		+			
1174	244, p. 72-73		+			
1176	245, p. 73		+			
1176	247, p. 73		+			
1180	249, p. 74		+			
1157-1181	257, p. 75-76		+(E)			
1189	250, p. 74		+			
1194	252, p. 74	+(D)	+			
1197	253, p. 75		+			
1199	254, p. 75		+(E)			
1200	255, p. 75		+			
		2	17	0	0	1

E. CASTILLE

I. *Becerro Gótico de Cardena* (ed. L. SERRANO)

899 - 1083

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'ARGENT	ARGEN- ZOS	MODIO	BÉTAIL	
31-III-899	CII, p. 117	+(E) +				
1-II-909	LXII, p. 75	+				
23-VII-909	LXI, p. 74	+				
1-IX-912	LX, p. 73	+				
1-VIII-914	LXIX, p. 82	+				+
1-V-915	CI, p. 116	+				
18-VIII-921	LXVII, p. 80	+				
13-IX-922	CXL, p. 152	+				+
1-X-929	CXXXVII, p. 149	+				
1-III-931	CIV, p. 119	+				
23-V-932	CCCXXVIII, p. 333	+(E)				
10-XII-932	C, p. 115	+				
12-II-936	CXIX, p. 133	+				
1-V-939	CCCXXXIX, p. 347	+(E)				+
1-II-944	XLVI, p. 54	+(E) +				
23-VIII-944	LIII, p. 66	+				
1-I-949	CCXVI, p. 230					+
1-II-949	CCLXXXV, p. 300					+
1-I-950	CCLXXXII, p. 298					+
23-I-950	LXVII, p. 80	+				
13-II-950	CCLXXXIII, p. 298	+				+
16-IX-950	LXV, p. 78	+				
23-VIII-955	XXXVII, p. 44	+				+
22-VII-958	CCCIII, p. 314	+				+
1-XI-961	CCXCI, p. 304	+				
12-XII-962	CCCVII, p. 317	+				
23-VII-962	CCCVIII, p. 317	+				+
1-II-962	CCXCIX, p. 311	+				
1-II-962	CCVIII, p. 221					+
13-VII-963	IV, p. 8	+(E) +				
31-X-963	XXXIV, p. 39	+(E)				
30-III-964	CCCV, p. 315					+
4-VIII-964	IX, p. 15	+				
12-II-965	XIII, p. 18	+				
1-VI-965	X, p. 16	+				
3-VI-965	XXXVIII, p. 45	+				
22-VI-965	CXXXIV, p. 147					+
30-VI-965	CLXXIII, p. 183			+		
23-VII-965	X, p. 16	+				
23-VII-965	XI, p. 17	+				
23-VII-965	XII, p. 17	+				
1-XII-965	CCCXLII, p. 000					+

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'ARGENT	ARGEN- ZOS	MODIO	BÉTAIL	
1-VIII-967	CCC, p. 312	+				
21-VIII-967	XVIII, p. 25	+				
28-V-972	V, p. 9	+				
1-IX-972	LXXXIX, p. 103	+(E)				
22-IV-976	CCCXX, p. 326	+				
18-III-976	CXLVI, p. 158	+(E)				
9-I-978	CCXCV, p. 308	+				
24-IV-978	CCXCIV, p. 307	+				
25-IV-978	CCCXV, p. 322	+				
20-III-980	CCCXIV, p. 321	+				
1-III-981	CCCXVIII, p. 324	+	+			
15-III-981	CCCXII, p. 320	+				
1-VI-981	CCCXI, p. 319	+				
1-X-981	CCVII, p. 221	+(E)				
18-X-981	CXLV, p. 157	+				
28-X-981	CCCXIII, p. 320	+				
1-VIII-982	CCC, p. 312	+				
7-II-984	XXVII, p. 33	+(E)				
2-IV-984	CCV, p. 219	+(E)				
13-VI-984	CXXII, p. 136	+				
1-XI-984	CCCIX, p. 318	+				
16-XII-984	CCCX, p. 318	+				
1-I-988	CCCXLVI, p. 353	+(E)				
29-III-988	CXXXII, p. 145	+				
26-XI-993	CCLXXXI, p. 297		+			
23-XII-993	CCLXXXIV, p. 299	+				
13-V-994	CCLXIX, p. 282	+(E)				
23-IV-997	CXXXIX, p. 151	+				
30-XII-1005	CCLXV, p. 283	+				
22-IV-1007	CXVI, p. 130	+				
30-IV-1012	XXVI, p. 32	+				
25-I-1014	CCLXXII, p. 290	+(E)				
1-X-1017	CCCXLIX, p. 355	+				
1-III-1022	CCLXXI, p. 289	+				
31-I-1023	CCCLIV, p. 358	+				
31-I-1023	CXXXVIII, p. 150	+				
23-I-1025	CCIV, p. 218	+				+
25-I-1025	CCVI, p. 220	+				
17-II-1039	XLVII, p. 57	+(E)				
20-VI-1040	CLVII, p. 168	+				
1-III-1041	CCXXII, p. 236	+				
29-III-1042	VIII, p. 15	+				
1-II-1044	CL, p. 161	+				
4-VII-1047	CLXVI, p. 174	+				
6-I-1048	CCXXIV, p. 238					+
28-I-1048	CLI, p. 162	+				
28-I-1048	CLVIII, p. 168	+				

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'ARGENT	ARGEN- ZOS	MODIO	BÉTAIL	
3-VIII-1048	LXXIII, p. 86	+ (E)				
14-IV-1048	CLXII, p. 171	+				+
17-IX-1049	CLIX, p. 169	+				
18-I-1050	LXXXIII, p. 95	+				
14-IV-1050	CLX, p. 170	+				
24-IV-1051	CLXV, p. 174	+				
29-X-1051	CCLXV, p. 264	+				
9-XII-1052	CLV, p. 166	+				
14-IV-1052	XCV, p. 110	+				
15-VI-1052	CCCXXX, p. 336	+ (E)				
13-VIII-1052	XCVI, p. 111	+				+
1-IV-1053	CLXIII, p. 172	+				
26-XI-1054	XCVII, p. 112	+	+			
20-V-1057	CXXXIV, p. 137	+				
6-VI-1057	CLXIV, p. 173	+				
1-V-1059	CXCII, p. 205	+				
1-III-1064	CLXXXIV, p. 197	+				
1-IV-1064	LXXVI, p. 90	+				
1-II-1064	LXXXVIII, p. 91	+				
12-II-1064	CCXVII, p. 231	+ (E)				
1-VII-1064	LXXXVII, p. 91	+				
1-VII-1064	LXXX, p. 93					+
1-IX-1064	LXXXI, p. 93	+				
28-XII-1064	CCLXXXVII, p. 301	+				
1-XI-1056-1065	CCCLVI, p. 359	+				
12-I-1065	CCLXXXIII, p. 290					+
23-I-1065	CLII, p. 163	+				
29-VI-1065	CLIII, p. 163	+ (E) +				+
31-VII-1065	CLXI, p. 170	+				
1-VIII-1065	LXXIX, p. 92	+				
1-XII-1065	CLXI, p. 170	+				
8-II-1068	CXLVIII, p. 160	+ (E)				
2-I-1069	CXCIII, p. 205	+				
27-II-1069	CCXX, p. 234	+ (E)				
26-X-1073	CXLIX, p. 161	+				
17-I-1078	CXCI, p. 204	+				
12-IV-1080	XLV, p. 53	+				
1-I-1082	CCXLVII, p. 266	+				
17-II-1083	CCCXXIII, p. 329	+ (E)				
		22 100	4	0	0	21

II. *Colección Diplomática de Oña* (ed. ÁLAMO)

1107 - 1200

DATE	RÉFÉRENCE	MONNAIE		SUBSTITUTS		TROC
		SOU D'ARGENT	MORABETI	BÉTAIL	MODIO	
19-VI-1107	I, 126, p. 160	+				
16-XI-1129	I, 159, p. 193	+				
21-I-1144	I, 186, p. 221		+			
28 II-1144	I, 187, p. 222	+ (D)				
1175-1177	I, 252, p. 297		+			
1180	I, 262, p. 312		+			
1180	I, 263, p. 314		+			
1182	I, 264, p. 315		+			
1182	I, 265, p. 316		+ (E)			
1185	I, 270, p. 322		+			
28-VI-1187	I, 279, p. 336		+			
12-IX-1189	I, 284, p. 340		+			
17-IX-119	I, 288, p. 345	+				
1190	I, 289, p. 349		+			
1190	I, 290, p. 350	+				
1-VI-1192	I, 297, p. 360		+			
26-XII-1192	I, 305, p. 371	+				
1194	I, 306, p. 372		+			
1198	I, 317, p. 385		+			
1200	I, 324, p. 394		+			
1200	I, 326, p. 396		+			
22-X-1200	I, 323, p. 392		+			
		6	16	0	0	0

ANUARIO DE ESTUDIOS MEDIEVALES

(6, 1969)

SUMARIO

	Págs.
RELACIÓN DE COLABORADORES	5
ESTUDIOS	
Odilo ENGELS, <i>La «autonomía» de los condados pirenaicos de Pallars y Ribagorza y el sistema carolingio de privilegios de protección</i>	11
J. GAUTIER DALCHÉ, <i>L'histoire monétaire de l'Espagne septentrionale et centrale du IX^e au XII^e siècles: quelques réflexions sur divers problèmes</i>	43
Manuel C. DÍAZ Y DÍAZ, <i>La pasión de San Pelayo y su difusión</i>	97
Peter DRONKE, <i>New approaches to the School of Chartres</i>	117
Florentino PÉREZ-EMPID, <i>La marina real castellana en el siglo XIII</i>	141
Pierre HÉLIOT, <i>Les coursiers et les passages maraux dans les Églises du Midi de la France, d'Espagne et de Portugal aux XIII^e et XIV^e siècles</i>	187
Anthony LUTTRELL, <i>La Corona de Aragón y la Grecia catalana: 1379-1394</i>	219
Santiago SOBREQUÉS VIDAL, <i>El pretès «Parlament de Peralada» i la cavalleria del Bisbat de Girona en l'interregne de 1410-1412</i>	253
Manuel SEGRET y Manuel RIU, <i>Una villa señorial catalana en el siglo XV: Sant Llorenç de Morunys</i>	345
Julio RODRÍGUEZ PUÉRTOLAS, <i>Nueva aproximación a la Celestina</i>	411
MISCELÁNEA	
Joseph M. PIEL, <i>Duas notas etimológicas: presuria presura e albende alvende</i>	435
Gaspar FELIU I MONTFORT, <i>La cronología según los reyes francos en el Condado de Barcelona (siglo X)</i>	441
José MATTOSO, <i>A nobreza rural portuense nos séculos XI e XII</i>	465
Carmen BATLLE, <i>La lauda sepulcral del arzobispo de Tarragona Pere Sagarriga</i>	521
David MACKENZIE, <i>García Alvarez y la Corónica de Iria</i>	525
Carmen BATLLE, <i>Notas sobre la familia de los Llobera, mercaderes barceloneses del siglo XV</i>	535
Manuela MANZANARES DE CIRRE, <i>Gloria y descrédito de D. José Antonio Conde</i>	553
Rafael GIBERT, <i>Tomás Muñoz y Romero (1814-1867)</i>	563
LOS ESTUDIOS MEDIEVALES, HOY	
TEMAS MEDIEVALES	
Nicolás CABRILLANA, <i>Estado actual de los estudios sobre los despoblados medievales en Europa</i>	577

	Págs.
CENTROS DE INVESTIGACIÓN	
John F. QUINN, CSB, <i>Pontifical Institute of Mediaeval Studies (Toronto, Canada)</i> . . .	585
Claude SUTTO, <i>L'Institut d'Études Médiévales de l'Université de Montréal</i>	599
SEMBLANZAS	
Francisco RICO, <i>Yakov Malkiel</i>	609
Wolf-Dieter LANGE, <i>Joseph M. Piel</i>	641
Ángel J. MARTÍN DUQUE, <i>José M.^a Lacarra y de Miguel</i>	651
Ángel FÁBREGA GRAU, <i>Monseñor José Vives</i>	667
TESIS	
Miguel GUAL CAMARENA, <i>Tesis doctorales y de licenciatura de tema hispano-medieval (Universidad de Madrid y Universidades francesas)</i>	687
NECROLOGÍA	
Geo PISTARINO, <i>Giorgio Falco</i>	697
BIBLIOGRAFÍA	
RESEÑAS BIBLIOGRÁFICAS	715
INFORMACIÓN	771
RESÚMENES	
Résumés	823
Summaries	837
PUBLICACIONES RECIBIDAS	853
ÍNDICES	
Índice alfabético de autores	863
Índice de ilustraciones	869
Índice de materias	871
COLOFÓN	875